

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an 3 mois 6 mois 1 an

Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste

Compte de chèques postaux Il 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

Fribourg

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. ½ Le millimètre

Suisse 10 » de hauteur

Etranger . . . 12 » sur une

Réclame . . . 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Les négociations

entre le Saint-Siège et l'Italie.

Le ministère Renkin devant la Chambre.

Les nationaux-socialistes allemands et le kronprinz.

Un second plan quinquennal russe.

Le déficit du budget américain.

On annonce de Rome, de source gouvernementale, que les négociations diplomatiques entre le Saint-Siège et le gouvernement italien auraient abouti à un résultat satisfaisant.

Il s'agit de l'interprétation de l'article 43 du concordat de Latran relatif à la reconnaissance par le gouvernement italien de l'Action catholique comme association autorisée.

Les négociations ont été dirigées par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Vatican. On assure que ses dispositions conciliantes ont contribué pour beaucoup à éclaircir la question.

Le cardinal Pacelli informera le Pape des résultats obtenus et c'est de la décision du Pape que dépendra la solution du conflit, dit la note gouvernementale, que nous nous bornons à enregistrer.

Aujourd'hui, jeudi, la déclaration ministérielle sera lue aux Chambres belges, en français et en flamand, ce qui est une innovation.

A la Chambre, on croit pouvoir terminer les débats en deux jours. On attend avec curiosité les explications du gouvernement, notamment sur la question linguistique.

La presse a, en général, accueilli plutôt froidement le nouveau cabinet.

M. Charles, qui fut quelques jours ministre des colonies dans le cabinet Jaspas, après avoir été secrétaire général de ce département, vient d'être nommé administrateur général desdites colonies. Il gèrera le département des colonies sous la direction du ministre responsable, M. Paul Crockaert, personnalité très en vue de la droite.

M. Crockaert aura une tâche doublement difficile : d'abord, parce que le département des colonies est resté plusieurs années sans avoir un chef qui s'y soit consacré tout entier ; ensuite, parce que le Congo, qui traverse une crise redoutable, exige une réorganisation et des réformes urgentes. On s'accorde à dire que M. Crockaert est qualifié pour cette grande et rude tâche.

Sur la proposition de MM. Jaspas et Renkin, ancien chef du cabinet et premier ministre actuel, M. Janson, ex-ministre de la justice, et M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers et chef catholique flamand, ont été promus à la dignité de ministres d'Etat. Il y a ainsi, actuellement, 27 personnes en vie à qui cette dignité a été conférée, dont 13 catholiques, 9 libéraux et 5 socialistes. Deux, seulement, MM. Theunis et Devèze, ont moins de 60 ans.

On sait que l'année prochaine viendront à expiration les pouvoirs présidentiels du maréchal Hindenburg. Nous avons déjà dit à ce propos que certains partis allemands menaient une campagne active en vue d'assurer la réélection du président actuel, qu'on voudrait même voir nommer président à vie.

Mais d'autres partis, d'extrême-droite ceux-ci, voudraient opposer à la candidature du président Hindenburg celle de l'ex-kronprinz.

On a fait remarquer à ce sujet que, récemment, Hitler, dans un discours qu'il a prononcé à Munich, a déclaré que son parti s'opposerait à la réélection du maréchal. Hitler n'a pas cité de candidat qui fût susceptible de rallier les suffrages de ses partisans, mais on dit que, dans l'opinion des nationaux-socialistes, le seul candidat qui soit capable d'être opposé victorieusement au président actuel est l'ancien kronprinz.

Dans ce cas, ajoute-t-on, les nationaux-socialistes espèrent que le maréchal Hindenburg posséderait encore suffisamment le sens de la discipline monarchiste pour s'effacer devant la candidature de l'ancien prince-électeur.

L'Allemagne n'aurait vraiment plus besoin que de ça !

La motion pacifiste de M. Rochaix au Conseil national

M. Rochaix a déposé, en séance de relevée, hier soir mercredi, le postulat suivant :

Considérant que le choix de Genève comme siège de la conférence du désarmement est un honneur pour la Suisse et entraîne pour elle des obligations inévitables, le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu :

1° de faire un geste dans le sens d'une réduction de nos propres dépenses militaires. 2° d'affecter une part de l'économie ainsi réalisée à la préparation de la conférence internationale.

3° de renoncer pour 1932 aux cours de répétition de landwehr et aux grandes manœuvres.

4° de présenter aux Chambres un projet législatif mettant à la disposition du Conseil fédéral une somme destinée à leur faciliter la préparation de la conférence et affectant le solde au fond de l'assurance-vieillesse.

M. Rochaix pense qu'aucun Etat organisé ne songe à nous faire la guerre. La situation est différente aujourd'hui de ce qu'elle était en 1914. Nous pouvons n'être jamais en état de guerre avec un voisin. Notre armée doit être réadaptée à la situation actuelle. Pour une guerre systématique, notre budget ne serait pas suffisant. Nous sommes impuissants contre la guerre chimique. Notre sécurité repose sur les institutions internationales et dans notre force morale acquise par dix siècles de démocratie.

L'orateur a demandé un geste symbolique : la suppression des cours et des manœuvres pendant un an ne peut affaiblir notre puissance défensive. Notre armée est d'ailleurs un anachronisme. La dépense de deux millions pour les manœuvres est superflue. La Suisse manque de confiance dans la Société des nations. Elle devrait prendre les devants. L'échec de la conférence de 1932 équivalait à un désastre. Jamais le moment n'a été plus propice pour une union des cours dans la paix. En 1929, les cours de landwehr et les manœuvres ont coûté 3 millions. Le geste demandé est donc bien modeste.

M. Minger, chef du Département militaire, a répondu. Il a constaté qu'il y avait en Europe plutôt une tendance aux armements qu'au désarmement. Les nations ont été invitées à désarmer dans les limites du possible. Les Etats vainqueurs ne veulent pas ramener leurs armements au niveau des pays vaincus, qui, de leur côté, supportent impatiemment le désarmement qui leur est imposé.

Ce que M. Rochaix nous demande de faire n'aurait aucune influence quelconque sur les discussions internationales de Genève. Ce serait un geste sans valeur.

On peut se demander si les efforts de M. Rochaix pour affaiblir la défense nationale sont compatibles avec ses devoirs de conseiller national. On se trompe sur l'atmosphère internationale, dans certains milieux genevois. C'est de cette illusion qu'est sorti le postulat Rochaix. Notre armée est conforme à la constitution que les Chambres ont juré de respecter. La loi sur l'organisation militaire prévoit des cours de répétition de landwehr. Les Chambres devraient, au préalable, modifier la loi. Les manœuvres de division dépendent de la commission de défense nationale. En quatre ans, il faut que chaque division fasse des manœuvres.

M. Rochaix voudrait affecter des économies à réaliser à la ville de Genève, qui tirera de la conférence internationale un profit matériel considérable. Une autre partie des économies devrait aller aux assurances sociales. Il vaudrait mieux travailler à les faire accepter par le peuple.

Nous ne pouvons désarmer que lorsque le désarmement sera général.

M. Minger a prié la Chambre de repousser le postulat.

M. Ab Yberg, radical, de Schwytz, a combattu la proposition Rochaix au nom du groupe radical presque unanime. Le désarmement isolé d'un petit Etat ne peut exercer aucune influence sur la conférence internationale. Nous ne pouvons affaiblir notre défense nationale pour faire un geste de politesse internationale. Notre désarmement est déjà réalisé par notre système de milices. L'appui financier à donner à Genève ne doit pas être pris sur notre défense nationale.

M. Vallotton, radical vaudois, a combattu également le postulat. Depuis 1920, la Société des nations a consacré de longues semaines chaque année à la question du désarmement. En 1925, on a conclu les traités de Locarno, qui ont marqué un grand pas vers la paix. Le problème a été examiné sous toutes ses faces, mais sa solution pratique se heurte à de grandes difficultés. Il doit être réalisé par notre génération.

Les négociateurs des traités de paix ont commis de lourdes erreurs. Il y a un esprit de revanche dans les nations vaincues. Le

désarmement doit être d'abord moral. La Société des nations est sans armes contre les grandes nations puissamment armées.

Un des plus grands obstacles à la paix est l'armée rouge.

Il est donc bien improbable que la conférence du désarmement arrive à un résultat vraiment appréciable. Elle peut cependant préparer le terrain.

Ce n'est pas le désarmement de la landwehr suisse en 1932 qui résoudra ce problème gigantesque. Le Danemark a licencié son armée. Ce geste n'a eu aucune répercussion quelconque.

La Suisse est par excellence le pays de l'armée de milices qui compte de grands admirateurs chez les socialistes étrangers.

M. Vallotton trouve déplorable qu'un député bourgeois vienne déclarer que notre armée n'est pas démocratique. La Suisse donne au monde l'exemple unique d'une armée purement défensive.

Dans tous les parlements, la Suisse est citée comme exemple à suivre. Le peuple suisse tout entier veut la paix.

M. Graber, socialiste, a appuyé la motion.

A 7 h. 40, la discussion a été interrompue et la séance levée.

AU CONSEIL DES ETATS

Séance du 10 juin

Le code pénal

La majorité de la commission a porté de 15 à 20 ans le maximum de la durée de réclusion.

L'article relatif à la libération conditionnelle, elle propose un amendement selon lequel « l'autorité compétente impartira au libéré un délai d'épreuve pendant lequel elle le soumettra à un patronage, si des circonstances particulières ne justifient pas une exception ».

A l'article 39, qui traite du sursis à l'exécution de la peine, la commission repousse l'application du sursis à l'amende décidée par le Conseil national.

M. Kloti a proposé l'adhésion au Conseil national, tandis que M. Habernil, président de la Confédération, a appuyé le point de vue de la commission.

La proposition Kloti a été repoussée par 28 voix contre 5 et tout le chapitre approuvé dans la teneur proposée par la commission.

Au chapitre suivant, qui traite des mesures de sûreté, la durée minimum de l'internement des délinquants d'habitude a été réduite de 5 à 3 ans.

A l'article 42, qui stipule l'internement dans un asile des « buveurs d'habitude », M. Ochser a proposé d'étendre cette disposition aux personnes qui consomment habituellement d'autres stupéfiants que l'alcool.

L'amendement Ochser, modifié par M. Habernil, a été adopté à l'unanimité.

M. Kloti (Zurich) aurait voulu que l'internement dans un asile eût lieu avant l'exécution de la peine.

Sa proposition a été repoussée par 22 voix contre 5.

Séance de relevée

Le Conseil a décidé de maintenir sa décision antérieure concernant l'ouverture de la session d'automne, qu'elle a fixée au 21 décembre.

M. Schöpfer a commenté ensuite le rapport du Conseil fédéral sur la XIV^{me} session de la Conférence internationale du travail.

M. Bœhi (Thurgovie) a protesté contre la surproduction de traités à Genève.

M. Kloti (Zurich) a pris la défense de l'Union syndicale vis-à-vis d'une remarque du rapporteur et a demandé pourquoi le délégué gouvernemental ne se recrute jamais dans le parti socialiste.

A quoi M. Schöpfer (Soleure) a répliqué qu'un gouvernement socialiste n'envairait sans doute pas un bourgeois à Genève, tandis que M. Schulthess estime que le Conseil fédéral, qu'il soit bourgeois ou socialiste, doit choisir la personne la plus qualifiée.

Sur la proposition de M. Berton (Tessin), la discussion du postulat de ce dernier relatif à la création d'une université fédérale a été renvoyée à la session de septembre.

M. Laely (Grisons) a proposé d'approuver le rapport de gestion et les comptes de la régie des alcools.

M. Bosset (Vaud) s'est fait le porte-parole des cantons de Berne, Zurich, Bâle, Genève et Vaud qui ont des pharmacies universitaires et qui réclament une réduction du prix de l'alcool destiné aux médicaments. Il a demandé à la commission d'examiner la requête des associations pharmaceutiques cantonales.

Le Conseil des Etats a liquidé les dernières divergences avec le Conseil national, au sujet de la loi sur les assurances, en adoptant sans opposition l'article 38 ainsi que l'article 38bis qui autorise le Conseil fédéral à allouer des secours aux veuves et orphelins dont le mari ou le père est décédé avant l'entrée en vigueur de la loi.

La discussion parlementaire de la loi sur les assurances est ainsi terminée.

Congrès international d'agriculture

Prague, 9 juin.

Le XV^{me} congrès international d'agriculture, qui vient de se tenir à Prague, a eu un succès complet, tant au point de vue de la fréquentation que des travaux qui y furent présentés. Le nombre des adhésions a dépassé le chiffre inconnu jusqu'ici de 800 et il y a eu plus de 200 travaux (rapports) envoyés, se rapportant à l'économie rurale, à l'enseignement et à la coopération agricole, à la production végétale et animale, aux industries agricoles et à la mission de la femme à la campagne.

Les représentants officiels de la Suisse à ce congrès étaient : M. le conseiller d'Etat Porchet, de Lausanne, et M. le Dr Laur, directeur de l'Union suisse des paysans. Il y avait également M. Borel, chef du secrétariat de la commission internationale d'agriculture ; M. Feist, directeur de l'office central de propagande en faveur de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisse ; M. le professeur Benninger, de l'Institut agricole de Grangeneuve ; M^{me} Gillabert-Randini, présidente de l'association agricole des femmes vaudoises ; M. Schneider, directeur de l'Ecole d'agriculture de Schwand-Münsingen ; M. Laur, junior, président de la commission internationale pour l'embellissement de la vie rurale ; M. Walther, vice-président de la Fédération bernoise des syndicats agricoles, et M. Düggeli, professeur à l'Ecole polytechnique.

Au point de vue des travaux envoyés, la Suisse faisait très bonne figure au congrès. Indépendamment de l'exposé de M. le Dr Laur, à la séance d'ouverture, sur la situation de l'agriculture, des rapports furent présentés par M. Howald, de l'Union suisse des paysans, sur les possibilités de l'organisation de la production agricole dans les différents pays en vue de faciliter l'équilibre entre l'offre et la demande des produits agricoles ; par M. Tapernoux, ingénieur-agronome à Saint-Légier (Vaud), sur la rationalisation du travail comme moyen de réduire les frais de production de céréales dans les exploitations agricoles ; par M. Howald, sur l'importance des recherches pour la formation et la précision des faits en agriculture ; du même auteur, sur l'organisation de services de consultations dans l'agriculture suisse ; par M. Kach, de l'Union suisse des paysans, sur le film et le radio au service de l'agriculture ; par M. Borel, sur l'enseignement coopératif en Suisse.

On a apprécié aussi des travaux faits par M. Buser, ingénieur-agronome à Berne, sur l'état actuel du contrôle des coopératives apicoles et les améliorations à y apporter ; par M. Düggeli, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, sur l'état actuel de la question de l'inoculation du sol (M. Düggeli fut même chargé de rédiger le rapport principal) ; par M. le professeur Schmid, également de l'Ecole polytechnique fédérale, sur l'utilisation de l'héritage et le contrôle individuel pour l'amélioration du bétail ; par M. B. Collaud, gérant des Fédérations des syndicats d'élevage, sur la sélection du bétail laitier ; par M. le professeur Zwicki de l'Ecole polytechnique fédérale, sur l'élevage des animaux à fourrure, considéré comme branche accessoire pour l'agriculture suisse ; par MM. Tanner et Kellerhalz, fils, de la Régie fédérale des alcools, sur les méthodes et l'importance de la transformation industrielle et de la conservation des pommes de terre en vue de la régularisation du marché en Suisse ; par M^{me} Lichtenhahn, directrice de l'Ecole ménagère agricole de Charlottenfels (Schaffhouse), sur la mission de la femme dans la lutte contre l'exode rural, et un second rapport sur la rationalisation de l'économie domestique rurale.

La plus grosse question qui a été examinée par le congrès a été celle de savoir comment, en présence de la situation actuelle, il serait possible d'organiser la production agricole pour arriver à équilibrer l'offre et la demande.

La crise agricole apparaît aux uns comme une crise de surproduction ; aux autres comme l'effet de trop peu de consommation. De toutes façons, elle peut être considérée comme la conséquence d'une mauvaise organisation du fait que les quantités produites et offertes sur le marché répondent mal aux besoins effectifs des consommateurs. Pour essayer de rétablir la situation, les agriculteurs demandent s'il n'est pas possible de diriger la production de façon que l'offre et la demande de leurs produits soient équilibrés. Mais, pour cela, il faut commencer par créer des organismes régulateurs nationaux, car ce serait une faute de méthode que de chercher à établir une organisation internationale, même limitée à l'Europe ou à certaines parties de l'Europe, sans avoir perfectionné les organisations nationales.

L'organisation d'un service de consultation dans l'agriculture a également retenu l'attention des délégués. Ce service existe déjà dans la plupart des pays. Les expériences faites depuis deux ans en Suisse, par les écoles d'agriculture et les concours de fermes, d'une durée de trois à cinq ans, sous la conduite de professeurs expérimentés, démontrent qu'on peut, par ce moyen, amener les exploitations du régime de la petite et moyenne propriété à un jugement judicieux des problèmes d'ordre économique se posant à eux et leur permettre de retrouver à cet égard la sécurité que lui a fait perdre en partie la

Gros déficit en Autriche

Vienne, 11 juin.

La commission financière du Conseil national a adopté le projet du gouvernement sur l'augmentation des droits d'entrée sur le thé et le café. Les socialistes s'étaient prononcés contre le projet.

Le ministre des finances a déclaré que le déficit s'élèvera à 150 millions de schillings.

Le gouvernement envisage d'augmenter certaines recettes qui donneront une plus-value de 96 millions et de décréter de nouveaux impôts sur les tabacs, etc.

NOUVELLES DIVERSES

M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie américaine, s'est embarqué hier mercredi à bord du *Mauretania* à destination de l'Europe.

M. Brüning et M. Curtius sont rentrés à Berlin hier mercredi après midi.

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat français a désigné M. Lebrou comme candidat à la présidence du Sénat.

période de graves difficultés. Ce service de consultation mérite donc d'être développé et répan-

L'enseignement coopératif agricole revêt dans tous les pays une grande importance et doit être, avec le contrôle des coopératives, généralisé. On est cependant d'accord pour reconnaître que cet enseignement ne doit pas s'inspirer de principes mercantiles exclusivement, mais il faut que les gérants soient des éducateurs. D'autre part, il est du devoir des Fédérations d'introduire la révision à l'égard des sociétés coopératives qui leur sont affiliées.

Dans son rapport général sur l'état actuel de la question de l'inoculation du sol, M. le professeur Düggefi arrive à la conclusion que l'agriculteur peut exercer indirectement, aussi bien que directement, une influence sur les bactéries dont le rôle est d'une si grande importance pour la fertilité des sols; mais que pour le moment il est recommandé aux agriculteurs de faire examiner par les stations d'essais les engrais bactériens offerts par le commerce, avant de conclure un marché, car il est quelques-unes de ces matières fournies comme ayant des effets merveilleux dans le sol, qui n'assurent des profits qu'à leurs fabricants et non pas aux agriculteurs qui les utilisent.

La question de l'utilisation de l'hérédité, comme aussi le contrôle individuel laitier, pour arriver à l'amélioration du rendement économique des animaux, a été admise à l'unanimité par les membres au nombre de 70, qui ont pris part aux travaux de la cinquième section. Quelques-uns ne seraient pas très éloignés de reléguer la question à un second plan pour s'occuper presque uniquement de la productivité. A ce propos, il a été voté une résolution demandant qu'on généralisât le contrôle laitier et que les résultats de ce contrôle fussent inscrits dans les registres généalogiques ainsi que sur les fiches individuelles des animaux.

Au sujet de la technique du contrôle de rendement, des formulaires employés et des garanties d'authenticité des renseignements fournis, il a été exprimé le vœu qu'un sous-comité fut créé au sein de la commission internationale d'agriculture pour étudier cette question, après avoir pris l'avis également de la section zootechnique du conseil scientifique de l'Institut international de Rome. De même, sur la proposition de M. le professeur Prawochenski, de l'université de Cracovie, cette commission devra se mettre en rapport avec M. le Dr Jules Collaud, directeur de l'Institut agricole de Grangeeuvre, qui fut chargé par le congrès international de zootechnie, qui a eu lieu l'année dernière, à Liège, d'organiser le prochain congrès. Ce congrès devra étudier, d'une façon définitive, le problème de la sélection des vaches laitières.

La mission de la femme dans la lutte contre l'exode rural a donné lieu à de nombreuses discussions. On a reconnu que la formation de la ménagère rurale doit commencer de bonne heure à la ferme et qu'elle doit être perfectionnée par la fréquentation d'une école ménagère agricole. Il faut, en outre, que, dans cette école, on fasse connaître à la jeune fille des méthodes de travail qui lui assurent un maximum de rendement avec un minimum d'efforts et de temps; que, par la rationalisation de ce travail, on le rende moins pénible et plus intéressant, parce que moins machinal, moins routinier. Il faut qu'elle comprenne que les travaux les plus simples présentent un intérêt quand ils sont accomplis avec intelligence.

Quand elle sera convaincue de toutes ces choses, quand elle sera apte à tous les travaux agricoles et ménagers et que, connaissant ces travaux, elle s'y intéressera et les aimera; quand elle consentira à exercer ses merveilleuses qualités ailleurs qu'à la fabrique ou à la ville; quand elle aura compris enfin que la vie libre et saine des champs est préférable à celle des cités, la femme restera aux champs; elle y retiendra son mari et ses enfants et ce grave fléau qu'est l'exode rural sera bien près d'être conjuré.

Le congrès de Prague fut très intéressant non seulement par les rapports présentés et les questions discutées, mais il a revêtu en outre une grande importance par les personnalités éminentes qui y prirent part.

Etaient présents: M. Hainisch, ancien président du ministère autrichien; M. Herms, ancien ministre du Reich; M. Dollfuss, ministre de l'agriculture en Autriche; M. Baëls, ministre de l'Intérieur et de l'agriculture en Belgique; M. Brander, ancien ministre de l'agriculture en Finlande; M. le sénateur Massé, ancien ministre de l'agriculture en France; M. Camarachesco, ancien ministre de Roumanie; M. de Franges, ancien ministre de l'agriculture en Yougoslavie; M. Fudakowski, président de l'Union des associations agricoles polonaises. Il y avait en outre les représentants de la Société des nations, de l'Institut international d'agriculture, du Bureau international du travail, de l'Office international du vin, de l'Institut international d'organisation scientifique du travail et de la Commission internationale pour l'embellissement de la vie rurale.

La présence de ces éminents représentants des gouvernements, des institutions internationales et des organisations agricoles attestait non seulement l'importance de l'agriculture dans le monde, mais encore le désir de tous les peuples de vouloir chercher une solution à la crise actuelle.

Le prochain congrès aura lieu en 1933, à Budapest.

A l'occasion du congrès de Bucarest, la princesse Cantacuzène avait mis à la disposition de la Commission internationale d'agriculture une somme de 2000 fr. pour récompenser le meilleur travail sur les moyens d'améliorer la situation de la femme à la campagne. Un jury international fut désigné pour examiner les travaux présentés.

A la séance de clôture du congrès, il fut donné connaissance des résultats du concours. Le jury a retenu quatre travaux à chacun desquels il a décidé d'allouer la somme de 500 fr. Nous sommes heureux de signaler que, au nombre des lauréats, figure le nom de M. Gillibert-Randin, de Moudon, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, qui obtient le second prix. B. G.

En Espagne

Le programme socialiste

Madrid, 10 juin. La Jeunesse socialiste réclame la jouissance des droits politiques et civils pour les hommes et les femmes à partir de 21 ans, le service militaire volontaire, l'abandon des territoires espagnols du Maroc. En cas de conflit, le corps électoral aurait à décider de l'attitude à prendre en vue d'une guerre ou d'une solution quelconque.

La Jeunesse socialiste réclame l'enseignement laïque gratuit à tous les degrés. Elle réclame qu'on retienne deux heures de salaire aux jeunes ouvriers et paysans jusqu'à 20 ans et que, en échange, on leur enseigne la technique de leur métier. Elle réclame aussi la municipalisation des fabriques, mines et terres et la confiscation des biens des ordres religieux.

LES AFFAIRES DE L'INDE

Gandhi ira à Londres

Bombay, 11 juin. Après deux jours de délibérations avec le comité exécutif du congrès nationaliste, Gandhi s'est tiré de la grosse difficulté de sa participation à la conférence de la Table-ronde à Londres.

La résolution adoptée délègue Gandhi à Londres en qualité de plénipotentiaire du congrès.

Entre Hindous et musulmans

Oorgaum (Mysore), 11 juin.

Près des mines de Nadydroog, un millier de travailleurs hindous ayant rompu un cordon de police et menacé d'attaquer les musulmans, la police a ouvert le feu. Un Hindou aurait été tué et un autre blessé.

Cet incident a été provoqué par une échauffourée, au cours de laquelle un Hindou a été grièvement blessé par des musulmans.

On signale que les musulmans se préparent à attaquer les Hindous, lesquels, armés de bâtons, se sont réunis en nombre considérable. Les autorités de Mysore ont pris les mesures d'ordre nécessaires pour parer à toute éventualité.

Un maharadjah mécontent

Sindia, 10 juin.

Le maharadjah de Patiala condamne le projet de fédération des Indes tel qu'envisagé par la conférence de la Table-ronde, et suggère une union des Etats semi-autonomes. Il considère que la fédération aurait pour effet d'aliéner l'indépendance des Etats au profit des Indes anglaises.

CONTRE LE SERMENT RELIGIEUX

Paris, 11 juin.

Les jurés de la Cour d'assises de la Seine ont fait savoir leur intention de demander par pétition que le nom de Dieu soit enlevé de la formule de prestation du serment et de celle des verdicts.

Les Etats-Unis et les dettes de guerre

Washington, 11 juin.

Le département de l'Etat reste toujours silencieux sur la question des réparations. Il paraît demeurer sur la position que le règlement des dettes est clos définitivement, puisque la réouverture de la question nécessiterait l'autorisation du Congrès et la nomination d'une nouvelle commission pour réexaminer les dettes de chaque pays selon le principe appliqué antérieurement de la capacité de paiement.

L'opinion publique étant défavorable à un nouvel examen, le gouvernement redoute cette initiative à la veille des élections.

L'opinion avancée par les journaux américains et soutenue par M. Borah sur la révision des réparations et le désarmement ne paraît donc pas refléter exactement l'opinion officielle.

Il semble plutôt que la question du désarmement interviendrait dans le cas où les nations européennes prendraient l'initiative de poser la question des dettes.

Manifestation navale en Lettonie

Riga, 10 juin.

Une escadre allemande composée du croiseur *Karnigsberg* et de torpilleurs est arrivée à Libau pour prendre part aux fêtes du dixième anniversaire de la fondation de la mariée de guerre lettonne.

Deux croiseurs anglais sont ancrés dans le port depuis hier et on attend l'arrivée de navires de guerre suédois, finlandais, français et polonais.

Pour la langue française

Heureusement que... commence parfois une phrase, qui, régulièrement construite, commencerait par: « Il est heureux que... » Mais «heureusement que...» est consacré par l'usage.

Il serait cependant plus simple de supprimer *que*, qui est inutile après «heureusement» et qui n'est nécessaire qu'après « Il est heureux ».

M. BRIAND ET L'ALLEMAGNE

Berlin, 10 juin.

Le discours de mardi de M. Briand, à la Chambre, est très commenté dans la presse berlinoise.

Les déclarations de M. Briand contre la révision des charges de réparations sont critiquées par les journaux de toute tendance. *Le Vorwärts* est d'avis que le ministre français des affaires étrangères n'a rendu service ni à ses amis ni à ses adversaires.

La Vossische Zeitung considère comme une erreur d'éveiller dans l'opinion allemande l'impression que la France, nation riche et sans chômage, hérisse la route d'obstacles quand il s'agit d'alléger le fardeau de l'Allemagne.

Le Borsenkurier écrit: « Le moment où de nouveaux paiements de l'Allemagne seraient un crime est proche, étant donné que les experts du plan Dawes avaient recommandé d'envisager un arrêt complet des paiements quand le niveau de vie du peuple allemand descendrait au-dessous de ce qu'il était lors des pourparlers. Depuis lors, le niveau de vie n'a fait que descendre. »

Nouvelles religieuses

Le discours du Pape aux premiers communiant

Nous avons déjà signalé l'allocution que le Pape a faite aux premiers communiant de Rome où il leur a dit qu'il était bien attristé et qu'il avait de graves motifs de tristesse.

« Vos parents, a-t-il continué, vous demanderont comment va le Pape. Il faudra répondre: Le Pape va très bien, grâces à Dieu; il est très tranquille, très calme et très heureux de vous avoir vu, tout en répétant qu'il avait bien du chagrin. Rappelez-vous en bien, vous le comprendrez mieux plus tard et vous le lirez, car l'histoire parlera de ce grand chagrin du Pape. Si l'histoire, comme on a dit, est une grande éducatrice (*magistra vitae*), elle est aussi un grand justicier qui met les choses au point. Un jour viendra où l'histoire montrera clairement à tous ceux qui pourront voir et comprendre, et sans risque de contradiction, de quel côté étaient la vérité et le bien. »

Le Pape a ajouté que c'était sa grande consolation de savoir qu'il défend la vérité et le bien.

La cause de béatification de Pie X

L'abbé Pierami, supérieur général des religieux de Vallombrose, postulateur de la cause de béatification de Pie X, a remis à la Congrégation des rites toutes les pièces se rapportant aux procès canoniques qui ont été instruits dans les quatre diocèses de Rome, Trévise, Mantoue et Venise. Cette première période du procès de béatification a duré huit ans. La cause va, dit-on, suivre son cours normal. La Congrégation des rites aura à se prononcer sur le degré héroïque des vertus du saint pontife.

Un plébiscite imposant

L'Osservatore romano continue à publier les télégrammes qui, de tous les pays, affluent au Vatican, protestant contre les injures faites à sa personne et les violences dont ont été victimes les catholiques italiens et les associations de jeunesse. Nous relevons notamment le télégramme envoyé par Mgr Bieler en son nom, au nom de son chapitre et des associations catholiques du Valais; celui également de l'Association populaire catholique suisse signé du président Buomberger et du secrétaire Haettenschwiller; celui enfin envoyé au nom de *Pax Romana* par Mgr Besson, président d'honneur, et M. le professeur Gremaud, secrétaire général.

A ce télégramme, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a bien voulu répondre par le suivant: « Paternellement sensible à votre hommage de condoléances dans la présente épreuve, Sa Sainteté remercie *Pax Romana* et le secrétariat international des associations étudiantes catholiques et les bénit de tout cœur. »

Les fascistes

contre la jeunesse catholique

Une note officielle de *L'Osservatore romano* déclare que des jeunes gens inscrits à la Société de la Jeunesse catholique italienne ont été obligés, en certaines régions de l'Italie, sous menaces graves, à donner leur démission.

Le prétexte est toujours le même; on accuse l'Action catholique de faire de la politique antifasciste.

Nouvelles financières

Les forçés de la Lonza

Le conseil d'administration de la Lonza Elektrizitätswerke und chemische Fabriken, réuni à Bâle, a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 5 % (année précédente, 8 %). Le bénéfice net, après déduction de montants à peu près égaux à ceux de l'année précédente, atteint 2,956,000 francs (année précédente, 5,229,289 fr.).

Les banques qui ferment en Amérique

Une des plus importantes banques du nord-ouest américain a fermé ses portes, à la suite de gros retraits de fonds effectués au cours des deux derniers jours. C'est la 22^{me} banque qui ferme ses portes dans l'espace d'une semaine.

AÉROSTATION

Les projets de Kipfer

Le journal *Le Soir*, de Bruxelles, dit que l'information selon laquelle le physicien suisse Kipfer tenterait une ascension de 30,000 mètres est dénuée de fondement. D'autre part, la pression atmosphérique étant réduite à un centième à 30,000 mètres, un mètre cube d'hydrogène ne porte plus que 10 grammes, ce qui rend l'ascension matériellement presque impossible.

Confédération

L'affaire Walpen-Défayes

On nous écrit: On se souvient du pénible incident qui s'est produit au Grand Conseil valaisan au sujet de la nomination du major du bataillon 12. Le Conseil d'Etat avait nommé à ce poste le capitaine Coquoz, de Saint-Maurice, au lieu du major Défayes, de Leytron, proposé par la commission de défense nationale et le Département militaire fédéral.

Le 29 mai, le député Chaperon interpellait au Grand Conseil le Département militaire au sujet de cette nomination, des journaux ayant laissé entendre que le major Défayes avait été évincé pour ses opinions politiques.

Le chef du Département militaire, M. Walpen, répondit que la politique n'avait eu aucune part dans le choix qui avait été fait. Mais, comme M. Walpen avait fait à la commission de gestion des déclarations mettant en cause le major Défayes relativement à un prêt d'argent que ce dernier était réputé avoir fait à feu M. le colonel Othmar Schmidt, M. Défayes, qui est député, lut une protestation indignée à l'adresse du chef du Département militaire.

Le corps des officiers valaisans ayant protesté auprès du Conseil d'Etat contre l'attitude du chef du Département militaire, voici la réponse que le gouvernement a faite à cette protestation:

A la Section valaisanne de la Société suisse des officiers

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de répondre comme suit à votre honorée lettre du 2 juin courant: Lors de la nomination du commandant du bataillon d'infanterie de montagne 12 par le Conseil d'Etat, il n'a nullement été question d'un soi-disant prêt d'argent fait par le major Défayes au colonel Schmidt. Il n'en a pas davantage été question lors de l'entrevue qui a eu lieu à Berne avec M. le conseiller fédéral Minger.

Nous tenons à dire que les indications données par M. Walpen, au sujet de cette nomination, à la commission de gestion et au Grand Conseil, n'engagent en aucune façon le Conseil d'Etat, ainsi que le chef du Département militaire l'a déclaré de façon expresse et en en revendiquant formellement la responsabilité pour lui-même et pour lui seul.

Nous devons ajouter que M. Walpen a répondu à l'interpellation du député Chaperon, relative au commandement du bataillon d'infanterie de montagne 12, sans que cette interpellation ait été soumise au Conseil d'Etat et discutée par ce dernier.

Le Conseil d'Etat se plaît à déclarer qu'il a la plus entière confiance en l'honorabilité et en la valeur du corps des officiers du régiment d'infanterie de montagne 6, qui est justement apprécié des chefs militaires supérieurs et qui font honneur à notre canton.

Les élections administratives genevoises

Le parti radical a désigné hier mercredi ses deux candidats au conseil administratif de la Grande Genève en la personne de M. Jules Peney, conseiller administratif des Eaux-Vives, et M. Henri Schenau, député.

Les pâtisseries et confiseurs

L'Association suisse des pâtisseries et confiseurs vient de se réunir à Zurich. L'assemblée générale a décidé de fixer à 750 fr. la somme payée par la caisse-décès à chaque cas de décès, au lieu de 500 fr.

L'assemblée générale de l'année prochaine aura lieu à Genève. En outre, une séance de l'assemblée des délégués est envisagée à Lugano. Elle aura à s'occuper principalement du règlement des conditions d'apprentissage ainsi que des examens d'apprentissage dans le canton du Tessin. A fin août et dans les premiers jours de septembre, aura lieu un cours d'inspection pour les personnes enseignant dans la branche de la confiserie et de la pâtisserie.

La « Belle de Moudon »

Le succès remporté par la *Belle de Moudon*, lors des première et deuxième représentations, s'est affirmé encore samedi et dimanche.

Samedi, les écrivains suisses, en nombre imposant et pour la plupart venus de la Suisse allemande, honoraient le Théâtre du Jorat de leur présence. Ils sortirent ravis du spectacle et ne chaieraient pas avoir passé là-haut des heures inoubliables.

Chacun, au reste, s'accorde à témoigner de l'heureux renouvellement que marque le thème romantique vaudois de la *Belle de Moudon*, et du charme qui se dégage de ces amours noués dans un pittoresque décor broyard et que la fantaisie d'un poète amusé conduit à travers le monde des artistes parisiens et italiens pour obéir, semble-t-il, à la plus séduisante loi des contrastes.

De nombreuses sociétés romandes, accourues de tous les points du canton et des cantons voisins commencent de défilier à Mézières. Tous leurs membres en repartent heureux d'être montés faire un brin de cours à cette *Belle de Moudon*, devenue si vite légendaire.

L'entraide routière

Durant le mois de mai, les 11 agents routiers du Touring-Club suisse ont dépanné 261 automobilistes, 154 motocyclistes, 11 cyclistes, donné des soins à 46 personnes et transporté 10 blessés à l'hôpital.

Les cafetiers

L'Assemblée des délégués de la Société suisse des cafetiers, réunie hier mercredi, à Glaris, a nommé comme commission de gestion, la section de Glaris et a nommé comme administrateur-rédacteur de l'organe de la corporation M. Stigeler, qui assume depuis un an déjà ces fonctions à titre provisoire.

L'Assemblée a protesté contre les tendances des Chemins de fer fédéraux d'attirer dans les buffets de gare toute sorte d'exploitations auxiliaires tels que dancings, salles de conférence et de réunions. Elle a chargé le comité central d'étudier la question de savoir s'il ne serait pas opportun, pour augmenter encore l'indépendance de la corporation, de créer une coopérative de cautionnements.

Des élections complémentaires ont eu lieu pour le comité central chargé.

Les concessions accordées par la Société suisse des brasseurs pour le renouvellement des contrats passés avec la Société suisse des cafetiers ont été jugées trop minimes et le comité central a été chargé, à l'unanimité, de dénoncer les contrats. L'Assemblée a repoussé le projet portant création d'une caisse d'assurance élaboré par la section de Saint-Gall.

Après avoir entendu un exposé sur les cours professionnels, organisés par la société et sur les progrès enregistrés par l'école professionnelle de Neuchâtel et par celle de Zurich, laquelle surtout jouit tant en Suisse qu'à l'étranger d'un excellent renom, l'Assemblée a entendu un exposé sur les efforts de la société en vue de l'obtention d'un diplôme de capacité. Outre les projets pour des dispositions appropriées dans les lois cantonales relatives à l'exercice de la profession de cafetier, il a été émis un règlement d'examen complet ainsi que des directions pour l'organisation des examens. Plusieurs cantons font déjà dépendre l'octroi d'une patente de cafetier d'un examen préalable de l'Etat. (C'est le cas pour Fribourg. *Réd.*)

Chambre vaudoise du commerce

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a tenu à Lausanne, hier mercredi, sous la présidence de M. Eugène Failletaz, son président, son assemblée générale des délégués. L'Assemblée a voté à l'unanimité un ordre du jour où elle déclare accepter les directions de l'Union suisse des arts et métiers dans la mesure où elles contribuent à resserrer davantage les liens de solidarité dans les diverses professions. Elle déclare vouloir travailler à remplacer l'ancien individualisme par le sentiment de la responsabilité collective.

Après avoir entendu un exposé de M. Failletaz sur la création d'un tribunal de commerce, elle a voté à l'unanimité un ordre du jour priant les autorités compétentes d'introduire aussi tôt que possible un tribunal de commerce avec procédure simple.

UN MONUMENT BAUMBERGER

Un comité d'action, présidé par M. Bossi, conseiller national, vient de se constituer à Berne en vue de l'érection d'un monument à la mémoire du conseiller national Baumberger, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus aux populations des régions montagnaises.

Ce monument devra être érigé sur une montagne des Grisons.

Echos de partout

BIFTECK CONTRE BANANE

C'est le titre original d'un match cycliste qui, si l'on en croit le correspondant de l'*Auto*, va se disputer en Danemark. Cette compétition sportive tire son origine d'une discussion qui met aux prises un boucher et un végétarien. Le boucher, par T. S. F., fit une conférence dans laquelle il disait à peu près: « Les légumes ont du bon, mais la viande a du mieux; c'est la viande qui donne la force nécessaire pour le travail et pour les sports. »

A l'entendre, M. le docteur Hinkede, qui est là-bas l'apôtre de la salade et des haricots verts, sursauta; il entama une ardente controverse et accepta le défi de son antagoniste, c'est-à-dire un match cycliste sur n'importe quelle distance. Malheureusement, le docteur Hinkede est âgé de 70 ans; passe encore de bâtir, mais pédaler à cet âge, même sur les routes plates du Danemark ne le tenta pas. Un de ses amis qui, depuis plus de vingt ans, ne se nourrit que de légumes, le remplacera.

Et d'ailleurs, le résultat ne prouvera pas grand-chose.

Chaque fois que meurt un centenaire, on nous fait part du régime qu'il suivait. L'un n'avait jamais bu que de l'eau, un autre son litre de vin à chaque repas et même le troisième ses quatre apéritifs et ses petits verres d'alcool tous les jours. A ceux qui veulent se prolonger de choisir le bon moyen qui convient à leur tempérament. Le résultat du match connu, combien vont se précipiter sur les tournedos ou sur la chicorée cuite?

MOT DE LA FIN

Une grand'mère à sa petite-fille: — Tu as l'air si décidée que, quand tu te marieras, c'est toi qui porteras la culotte.

— Mais, grand'mère, on ne dit plus comme ça... On dit: « Dans le ménage, c'est elle qui tient le volant. »

Les abonnés qui ont déjà payé leur abonnement pour l'année ne doivent pas s'occuper du chèque qu'ils ont reçu.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le naufrage du sous-marin anglais
On croit savoir que le sous-marin *Medway* est entré en communication avec huit membres du sous-marin anglais coulé dans le golfe de Péchili, qui sont emprisonnés dans le sous-marin et qu'on croit pouvoir sauver. Les dix autres membres de l'équipage du sous-marin naufragé se trouvent dans une autre partie du navire. Il n'y a aucun espoir de les sauver.

L'incendie de Munich
L'enquête de la police sur les causes du sinistre qui a détruit le Palais de cristal de Munich est terminée. L'incendie aurait été causé par l'échauffement du matériel employé par les peintres.

Hier, mercredi, au cours des travaux de déblayement, trois ouvriers ont été grièvement blessés.

Inondations en Bulgarie
Les pluies torrentielles qui tombent depuis plusieurs jours sur presque toute la Bulgarie causent des inondations. Les rivières débordent, envahissant les champs, coupant les communications, entraînant les ponts et provoquant des accidents mortels. Quatre personnes ont été tuées par la foudre. Sept autres se sont noyées.

Un vol de fourrures
A Bruxelles, des fourrures pour une valeur de 1 million de francs (140,000 francs suisses) ont été volées dans un magasin.

Secousse terrestre
Une secousse terrestre a été ressentie dans la région de Viana Castello (Portugal). Les murs de quelques maisons se sont lézardés.

SUISSE

La route du Grand-Saint-Bernard menacée
Par suite d'un éboulement de grande envergure, la route du Grand-Saint-Bernard a été coupée en deux endroits, entre Orsières et Liddes, en aval du torrent qui sépare ces deux communes. Toutes les mesures utiles ont été prises pour assurer la circulation. La chaussée a été déplacée d'un mètre sur une longueur d'une centaine de mètres.

Une tragédie expliquée
L'enquête sur la tragédie d'Au, dans le Rheintal suisse-italien, a prouvé que le chauffeur Grabher, gendre de l'bergiste Hæmmerle trouvé mort avec sa fille, qui avait été arrêtée, n'a été pour rien dans l'affaire. On est certain que Hæmmerle a d'abord tué sa fille, puis s'est donné la mort.

Accident d'automobile
Mardi soir, une automobile circulant à un contour situé à la sortie du village de Hochdorf (Lucerne) voulut éviter une autre voiture; elle alla se jeter dans le fossé et culbuta. Les cinq Anglais qui s'y trouvaient furent projetés violemment à terre. Un des blessés, un homme d'une septantaine d'années, qui aurait une fracture de la colonne vertébrale, est en danger de mort.

L'accident du Ganterist
Le cadavre de M^{lle} Frick, qui a péri avec M^{lle} Meyerzhangen dans la région du Ganterist, a été retrouvé bien au-dessous de l'endroit où le corps de son amie avait été découvert.

Un voleur arrêté
La police de Montreux a arrêté hier, mercredi, un Italien, nommé Novarro-Soto Salvatore, de Claren, qui est l'auteur des récents attentats commis au cimetière de Claren contre des dames et des jeunes filles venant visiter les tombes. On a retrouvé sur lui une montre-or qu'il avait volée à l'une de ses victimes.

Atteint par une charge de dynamite
A Savigny (Vaud), hier mercredi, un manoeuvre, Frédéric Jomini, âgé de trente-deux ans, était occupé à des travaux d'adduction d'eau. Il avait préparé une charge de mine et allumé un coup qui ne partit pas. S'étant approché pour voir ce qui s'était produit, il a été atteint par la décharge en pleine poitrine. Quelques minutes plus tard il a succombé.

Enfant ébouillantée
A Romaire (Vaud), hier mercredi, la petite Berthe-Françoise Cochand, deux ans, qui était tombée dans une seille remplie d'eau bouillante, a succombé après d'atroces souffrances.

Electrocuté
A Genève, un cheminot, M. Henri Simon, Vaudois, est entré en contact avec une ligne à haute tension de 15,000 volts. Grièvement brûlé, le malheureux tomba du pylône sur lequel il était monté. Il se fractura le crâne. Il a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Ecrasée par une motocyclette
Hier mercredi, à Lausanne, une fillette de dix ans, quittant brusquement le trottoir, s'est jetée contre une motocyclette, qui circulait à une allure modérée. La fillette fut renversée et elle eut les deux jambes fracturées. Le motocycliste a été légèrement blessé.

Terrible accident de la circulation
Hier soir mercredi, entre Vernayaz et Martigny, un motocycliste, M. Joseph Giroud, qui était accompagné de son frère Raphaël, voulut dépasser une bicyclette, qu'il heurta légèrement. Sa motocyclette fit une embardée et tomba dans un champ au bord de la route, où elle prit feu.
Raphaël Giroud fut tué sur le coup. Son frère, qui conduisait la machine, fut assez gravement blessé. Le cycliste fut projeté à 15 mètres du lieu de la rencontre et a subi de fortes contusions.

AVIATION

Lausanne-Paris en 1 heure 40 min.
L'aviateur Hawks est arrivé au Bourget, hier matin mercredi, à 10 h. 50, venant de Lausanne. L'aviateur a couvert les 510 kil. du parcours en 1 h. 40, soit à la vitesse moyenne de 306 kil. à l'heure.

Lindbergh a provoqué un curieux incident
Lundi, à l'aéroport de Curtiss-Field, près de New-York, au moment où le colonel Lindbergh et M^{me} Lindbergh allaient monter à bord de leur monoplan pour faire un vol d'essai, un huissier remit à l'aviateur une sommation judiciaire dont on ignore la teneur.
L'officier ministériel fit à haute voix la réflexion que sa tâche était facile à remplir, quand il s'agissait de personnages illustres. Un mécanicien, qui se trouvait à proximité, entendant cette réflexion, donna un soufflet à l'huissier, qui se retira sans mot dire; mais, la foule paraissant s'émouvoir, Lindbergh se hâta de monter dans l'avion et de s'envoler.

Le vol à voile
La section bâloise de l'Aéro-Club de Suisse avait organisé, hier mercredi, à la Jungfrau, un essai de vol à voile.

L'aviateur allemand Grönhof s'est envolé hier, après midi, à 2 h. 13, du Jungfraujoeh, par un vent assez fort. Après avoir décrit plusieurs cercles au-dessus de la station du Jungfraujoeh, l'avion sans moteur disparut dans la direction de Thoune.

L'aviateur Grönhof a atterri à Interlaken un peu après 3 heures.

Victoire d'un aviateur suisse
A Bucarest, le rallye international d'aviation qui avait été organisé à l'occasion du congrès de la Fédération aéronautique internationale a été gagné par le Suisse Fretz, qui précède au classement le Roumain Olteano.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le commerce extérieur de la Suisse
Le commerce extérieur de la Suisse baisse toujours. Le trafic de mai a accusé une diminution de plus de 9 millions de francs. Il a atteint la somme de 300,200,000 fr. Les importations ont atteint 183,400,000 fr. Les exportations ont atteint la valeur de 116,800,000 francs, soit une réduction de 3,300,000 francs.

PETITE GAZETTE

Au pôle nord en sous-marin
On sait que le sous-marin *Nautilus* a levé l'ancre vendredi matin, à 5 heures, à Princetown (Massachusetts, Etats-Unis), pour sa dangereuse expédition au pôle nord. La première étape comporte la traversée de l'Atlantique, de Princetown à Londres. De là, le *Nautilus* naviguera vers le Spitzberg.
L'expédition comprend, outre sir Hubert Wilkins et le capitaine Danenhow, qui la dirige, dix-sept passagers. Ceux-ci emportent des provisions de bouche pour dix-huit mois. Le sous-marin est pourvu de carburant pour un parcours de 4,000 à 5,000 milles (7,400 à 9,200 kil. environ). Sa vitesse moyenne est de dix nœuds (18 kil. à l'heure).



L'explorateur Hubert Wilkins (à gauche), et M. Simon Lake, un des ingénieurs de l'expédition.

Double élection à l'Académie française

On votera cet après-midi jeudi, à l'Académie française. Deux sièges sont à pourvoir. Celui du maréchal Joffre et celui de M. Georges de Porto-Riche.
Il y a cinq candidats. Le général Weygand recueillera la succession du maréchal Joffre.
Pour le second fauteuil, la majorité des pronostics est en faveur de M. Pierre Benoit.
M. Abel Bonnard ne sera pas élu; mais il aura un certain nombre de suffrages. Son tour viendra plus tard.
Le comte de Fels, M. Gustave Guiches et M. Augustin Thierry sont également candidats; leurs chances sont minimes.
Les trente-huit membres de l'Académie française ne voteront pas tous. M. Poincaré est à Sampigny et M. Emile Mâle à Rome. MM. Bergson et Camille Jullian sont retenus chez eux par raison de santé. Mais il est certain que le maréchal Lyauté, qu'on n'a pas vu au Palais Mazarin depuis bien des semaines, ira voter pour M. Weygand.

LES SPORTS

Le tournoi de football de l'Exposition coloniale à Paris

L'équipe d'Urania-Genève disputera, aujourd'hui jeudi, sur la piste municipale de Vincennes, la demi-finale du tournoi international de football organisé à l'occasion de l'Exposition coloniale. Elle sera opposée à First Vienna, qui a battu, mardi, Antwerp-Club par 7 à 1.
La finale se jouera dimanche entre le vainqueur du match Santander-Slavica et le vainqueur de la rencontre First Vienna-Urania.

L'équipe nationale de football
L'Association suisse de football n'a guère de chance cette année avec l'équipe nationale; nous apprenons, en effet, que l'équipe qui doit partir ce soir, jeudi, de Bâle, pour Prague a été encore une fois modifiée, car les joueurs Kramer, Gilardon et Lehmann sont empêchés de faire le déplacement; ils seront remplacés par Loichot, van Kaenel et Jaeggi; seul de tous les joueurs de Grasshoppers, Minelli fera partie de l'équipe.
Le comité de l'Association suisse de football aurait été bien inspiré en évitant de conclure une série de matches internationaux au moment où les clubs qualifiés pour les finales du championnat ont besoin de tous leurs joueurs.

Pour la coupe Davis de tennis
La Fédération de tennis des Etats-Unis a annoncé que l'équipe américaine qui prendrait part à la finale interzones (entre les vainqueurs des groupes Amérique et Europe), et, le cas échéant, à la finale contre l'équipe française, serait composée de Shieds, Wood, Lott et Ryn.
Lott et Ryn sont déjà en Europe; Shieds et Wood se sont embarqués à bord de *l'He-de-France*, et ils participeront au tournoi de Wimbledon (Angleterre).
L'équipe américaine — malgré l'absence de Tilden passé « professionnel » — est très forte.

Un match de football renvoyé
Le match final qui devait, dimanche, opposer Chaux-de-Fonds à Bâle, vient d'être renvoyé au 21 juin.

TRIBUNAUX

Les suites d'une bagarre communiste
Trois des communistes genevois arrêtés lors des manifestations organisées, à l'occasion d'une conférence de M. Georges Ollramare, ont comparu hier mercredi devant la cour correctionnelle siégeant avec jury, sous l'inculpation de rébellion et de voies de fait sur la personne des agents.
Attilio Giorla, vingt-deux ans, Italien, a été condamné à un mois de prison avec sursis pendant cinq ans; Camille Beau, manoeuvre, Français, vingt ans, a été condamné à deux mois de prison avec sursis pendant cinq ans et 50 fr. d'amende; Robert Mégevand, vingt ans, à un mois de prison sans sursis et 50 fr. d'amende.
Du fait de cette condamnation, Mégevand devra subir en outre une peine de 3 mois de prison pour vol, prononcée antérieurement avec sursis.

L'impôt sur les ristournes
La Société de consommation de la Chaux-de-Fonds, constituée en société anonyme, accordait à ses clients depuis 1928, sur les achats de denrées alimentaires un remboursement fixé à l'avance à 15 % du prix d'achat.
Lors de l'établissement du bénéfice net, la société déduisait, comme frais, les sommes remboursées à cet effet. Les autorités fiscales neuchâteloises ne reconnurent cependant que le 5 % et non pas le 15 % comme frais exempts d'impôts. Elles imposèrent donc le surplus comme faisant partie du bénéfice net. La Société de consommation adressa au Tribunal fédéral un recours de droit public contre cette décision, la considérant comme arbitraire.
Ce recours vient d'être repoussé comme non fondé par le Tribunal fédéral qui a ainsi admis l'imposition des remboursements dépassant le 5 % du prix d'achat.

CHANGES A VUE		
Le 11 juin, matin		
	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 08	20 28
Londres (1 livre sterling)	25 04	25 08
Allemagne (100 marcs or)	122 20	122 40
Italie (100 lires)	26 87	27 07
Autriche (100 schillings)	72 15	72 65
Prague (100 couronnes)	15 15	15 35
New-York (1 dollar)	5 13	5 17
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	71 90
Madrid (100 pesetas)	51	52
Amsterdam (100 florins)	207 10	207 60
Budapest (100 pengö)	89 65	90 15

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE											
11 juin											
BAROMÈTRE											
juin	5	6	7	8	9	10	11	juin			
720								720			
715								715			
710								710			
Moy. 705								Moy. 705			
700								700			
695								695			
690								690			
685								685			

THERMOMÈTRE											
11 juin											
juin	5	6	7	8	9	10	11	juin			
7 h. m.	15	18	14	15	13	15	17	7 h. m.			
11 h. m.	21	24	19	19	20	22	24	11 h. m.			
7 h. soir	22	15	18	18	22	18		7 h. soir			

Dernière heure

Les dettes de guerre

Londres, 11 juin.
On mande de Washington au *Morning Post*: D'une manière générale, le gouvernement américain se rend compte des sérieux difficultés économiques auxquelles le Reich est en proie et envisage avec inquiétude la possibilité de se voir obligé, par les événements, de changer d'attitude avant même que l'opinion publique soit préparée à un tel changement. Pour l'instant, la Trésorerie américaine annonce qu'elle agit comme si le paiement des dettes devait être fait en décembre comme il le sera au milieu de ce mois.

La question des minorités

Londres, 11 juin.
(Havas.) — Un débat a eu lieu hier, à la Chambre des lords, sur la question des minorités. Lord Dickinson a amorcé le débat en déclarant qu'il y avait peu de nations européennes qui ne soient pas constamment troublées par suite du statut non satisfaisant de leurs minorités nationales. Il a ajouté que, à son avis, la Société des nations n'a pas examiné suffisamment cette question.
Lord Cecil a souligné le fait que la Société des nations a reçu 345 pétitions de diverses minorités nationales, dont 143 ont été reconnues recevables, et ont été examinées d'une façon ou d'une autre. « Les minorités n'ont pas toujours raison, a-t-il dit, et il leur arrive de n'être pas conciliantes. »
Répondant au nom du gouvernement, M. Parnmore a déclaré que l'Angleterre a toujours pris une part prépondérante dans les tentatives pour assurer un juste traitement des minorités. Il a ajouté que les méthodes employées par la Société des nations pour examiner les plaintes des minorités se sont grandement améliorées.

Le chômage et les travaillistes

Londres, 11 juin.
(Havas.) — Le groupe travailliste parlementaire se réunira à la Chambre des communes pour discuter le rapport de la commission royale du chômage. M. Macdonald sera présent. Une hostilité de plus en plus marquée se manifeste dans les rangs travaillistes à l'égard des conclusions de ce rapport. Il faut donc s'attendre à ce que la réunion rejette les recommandations de la commission.

Saint-Siège et Lithuanie

Cité du Vatican, 11 juin.
L'Observateur Romano publie l'information suivante :
« Il a été annoncé que, en raison du départ de Kovno du nonce apostolique, les relations diplomatiques entre la Lithuanie et le Saint-Siège étaient rompues. Cette information n'est pas exacte. Même si, à la suite d'événements douloureux, le nonce apostolique n'est plus agréé par le gouvernement lithuanien, les relations diplomatiques continuent cependant entre les deux pays, cela même si, pour le moment, on ne peut parler d'une atmosphère sereine dans ces relations. »

L'Italie et le Bureau international du travail

Rome, 11 juin.
Les journaux affirment que les milieux bien informés de Rome estiment imminente la sortie de l'Italie du Bureau international du travail. C'est dans ce sens qu'on interprète les déclarations faites par M. Bottai avant de quitter Rome. Le ministre des Corporations fera lui-même un rapport à M. Mussolini sur les résultats de la récente réunion de la conférence internationale du travail. M. Bottai ne s'est pas seulement borné à se plaindre au sujet de la protestation, répétée encore cette année-ci, contre la fragilité des pouvoirs de la délégation ouvrière italienne, mais il exprime aussi une confiance très restreinte dans les résultats pratiques et les méthodes de la conférence internationale du travail.

Dans l'Inde

Simla, 11 juin.
(Havas.) — D'après les renseignements fournis par le chancelier de la Chambre des princes, le projet de fédération hindoue recevrait l'approbation de la majorité des Etats hindous et même les princes conservateurs et ceux des petits Etats situés dans les régions les plus éloignées sont partisans de ce projet. (Voir en 2^{me} page : *Affaires de l'Inde*.)

Les Marocains de la zone espagnole

Madrid, 11 juin.
Voici les principales revendications contenues dans le document apporté à Madrid par les notables marocains : réouverture de la mosquée de Cordoue aux musulmans, participation aux frais d'administration du Maroc, participation des indigènes dans la nomination des autorités marocaines et représentation aux conseils communaux.

De source autorisée, on apprend que le gouvernement aurait repoussé la participation de l'Espagne aux frais de l'administration du Maroc ainsi que la nomination des autorités par les indigènes, comme n'étant pas conforme aux traités. Seuls les califes ont le pouvoir d'intervenir, le Maroc étant un pays souverain.

La famille royale d'Italie

Pise, 11 juin.
Le roi Victor-Emmanuel, la reine et la princesse Marie sont arrivés au château de San Rossore, près de Pise, pour y faire leur séjour habituel d'été.

La reine de Roumanie

Bucarest, 11 juin.
La reine Marie, accompagnée de la princesse Heana, est arrivée à Bucarest. Avant son départ de Rome, elle avait invité à déjeuner M. Mussolini.

Le haut-commissaire de Syrie

Marseille, 11 juin.
M. Henri Ponsot, haut-commissaire en Syrie, qu'accompagne M^{me} Ponsot, est arrivé à Marseille à bord du *Champollion* des Messageries maritimes, courrier du Levant. Il est aussitôt parti pour Paris.

Les communistes en Allemagne

Gelsenkirchen (Rhénanie), 11 juin.
(Wolff.) — Hier soir, des groupes de communistes ont parcouru les rues en criant : « A bas le gouvernement Brüning ! » La foule a été invitée à enfoncer les vitrines. La police est rapidement intervenue et a dispersé la foule. Trois meneurs ont été arrêtés.

Cassel, 11 juin.
(Wolff.) — De forts attroupements de jeunes communistes se sont formés mercredi sur la place du vieux marché et dans les rues voisines. Sur leur refus de se disperser, la police a chargé à coup de matraques. Il s'en est suivi une violente rencontre. Les agents ont été lapidés des fenêtres au moyen de vases à fleurs. De nombreuses vitres ont volé en éclat. Vers 11 heures du soir, alors que la police faisait évacuer la place du marché, des coups de feu ont été tirés d'une fenêtre. Un sergent de police a reçu un coup de feu mortel dans le bassin. Les agents ont également fait usage de leurs armes à feu.

A la suite de cette bagarre, la direction de police a interdit toutes les assemblées et les cortèges en plein air. Le président du gouvernement a promis une récompense de 1000 marcs à la personne qui fera découvrir l'auteur des coups de feu qui ont causé la mort du sergent de police.

Entre les nations de l'Amérique latine

Montévidéo, 11 juin.
(Havas.) — Les journaux publient les déclarations de M. Terra, président de la République, en faveur d'une entente économique entre les pays latino-américains. M. Terra estime que, puisque la prospérité des Etats-Unis est due au libre échange entre les Etats, les Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud pourraient s'accorder réciproquement les mêmes facilités. L'Uruguay prendra une initiative de ce genre.

En Argentine

Buenos-Ayres, 11 juin.
(Havas.) — Les élections de la province d'Entre-Rios ont été marquées par le triomphe des radicaux hostiles au pouvoir personnel. Ceux-ci ont lancé un manifeste signalant la nécessité de réorganiser le parti radical et la république, mais refusant l'appui du groupe Alvear.

Buenos-Ayres, 11 juin.
(Havas.) — Les partis socialiste et radical projettent une démonstration pour demander au gouvernement d'avancer la date des élections présidentielles, de lever l'état de siège et de dissoudre la légion civique.

Les milieux officiels considèrent une convocation au 8 novembre comme raisonnable pour satisfaire les désirs de réorganisation des autres partis. Ils considèrent, d'autre part, que la légion civique est une institution patriotique et non un parti politique.

Les milieux de l'industrie et de la finance envisagent avec optimisme la solution d'une candidature présidentielle en dehors des partis.

Retour du pôle sud

Montévidéo, 11 juin.
(Havas.) — Le *Discovery*, revenant des régions antarctiques où il a effectué d'importantes recherches et explorations, est arrivé à Montévidéo.

La traite des blanches

Montévidéo, 11 juin.
(Havas.) — La police a arrêté le consul de Bolivie, M. Eugène Gorgoroso, qui a avoué avoir délivré des passeports portant de faux noms à des trafiquants de blanches expulsés d'Argentine. Les individus en question se trouvent actuellement à Montévidéo sous la surveillance de la police.

SUISSE

Assemblée fédérale

Berne, 11 juin.
Les deux Chambres se sont réunies ce matin pour procéder à l'élection d'un juge suppléant au Tribunal fédéral en remplacement de M. Ritzchel, de Genève, décédé, et pour liquider un certain nombre de recours en grâce.
A été élu juge suppléant M. Moriaud, conseiller aux Etats, par 148 voix sur 168 bulletins rentrés.

Au sujet des recours en grâce, une discussion s'engage au sujet d'un automobiliste condamné à un mois de prison à cause d'un accident qui a coûté la vie à son passager.

La commission a proposé la réduction de la peine à dix jours et le Conseil fédéral, la remise totale de la peine.

Finalement, la peine est réduite à cinq jours. Une autre discussion s'engage au sujet d'un braconnier condamné par la ville d'Aigle pour délit de chasse à 400 francs d'amende et à l'interdiction de chasser pendant cinq ans. C'est au sujet de cette interdiction qu'il sollicite sa grâce. M. Bolle, président de la commission des grâces, estimait que l'Assemblée fédérale n'est pas compétente.

La majorité de la commission a proposé à l'Assemblée de se déclarer compétente. L'Assemblée s'est déclarée incompétente à une forte majorité.
La séance a été levée à 9 heures 20.

FRIBOURG

Le R. Père Prümmer

Le R. Père Dominique-Marie Prümmer, dont nous avons annoncé hier le décès, était né le 3 septembre 1866 à Katterherberg, (en Prusse rhénane). Après avoir terminé ses études classiques, il entra, en 1884, dans l'ordre des Frères Prêcheurs, étudia la philosophie et la théologie à Venlo, Ryckholt et Louvain. Il suivit ensuite pendant deux années à l'université de Louvain des cours de droit canonique et y passa l'examen de doctorat en 1892. En 1899, il reprit à Rome l'étude du droit ecclésiastique et la mena de front avec l'enseignement dans les maisons d'études dominicaines. Il fut promu docteur en droit canon en 1908 et appelé la même année à l'université de Fribourg, à la chaire de théologie morale pratique. Le R. Père Prümmer était un des maîtres les plus en vue de cette discipline. Il a publié un Manuel theologica moralis qui est sa quatrième édition et qui est regardé comme le meilleur manuel de théologie morale. Il a publié en outre un Manuel juris ecclésiastici, en deux volumes, un Vade mecum theologiae moralis et les Fontes Vitae Sancti Thomae, en deux fascicules. Le R. Père Prümmer a consacré les revenus de ses livres à fonder la Bourse Saint-Boniface, d'un capital de quatre mille francs, en faveur d'un étudiant en théologie allemand.

Le Préventorium des Sciernes

Sur les derniers contreforts de la Dent de Lys, surplombant la vallée de la Sarine et à environ mille mètres d'altitude, les Sciernes d'Albeuve s'étendent en une dépression bordée d'un côté par la montagne, au flanc de laquelle elle est agrippée, et de l'autre par une légère crête qui masque la vallée profonde. De l'autre côté, les chaînes de la Dent de Broc et des Vanils élèvent leurs sommets lointains. C'est sur ce palier solitaire, inondé de soleil et imprégné des essences des forêts qui le dominent, que se construit actuellement un grand préventorium sous la direction générale de M. l'architecte Meyer, de Fribourg, qui en a conçu les études et les plans. Le préventorium des Sciernes ne doit pas être confondu avec le sanatorium de Crésuz. Tandis que ce dernier hospitalisera les malades atteints de tuberculose, le préventorium, comme son nom l'indique, sera un lieu de cures préventives pour dames, jeunes filles ou enfants de santé faible et qui auraient besoin de repos. Ce préventorium est la réalisation d'un projet déjà ancien, puisque la société qui le construit fut fondée et présidée par M. Python lui-même. D'éminentes personnalités s'y intéressèrent, disparues aujourd'hui, entre autres le conseiller national Paul Morard. D'ailleurs, le projet se heurta à des difficultés de tout ordre : il a fallu l'infatigable persévérance de M. le conseiller d'Etat Bovet, les énergiques interventions de M. le conseiller fédéral Musy et les efforts répétés de M. l'avocat Ackermann, de Bulle, et de l'architecte, pour mettre en train cette vaste construction. La route d'Albeuve aux Sciernes sera améliorée en jonction avec une nouvelle route passant devant le préventorium, pour aboutir à la gare des Sciernes. Une canalisation d'environ 4 kilomètres pour l'eau potable sera construite, car l'eau dont on dispose sur place est insuffisante. Il y aura donc de quoi occuper la main-d'œuvre du pays. Actuellement, les travaux battent leur plein : le bruit des machines, le choc des métaux, la rotation des bétonneuses ont remplacé la tranquillité de ces contrées. Le bâtiment sera de grandes dimensions, puisque plus de cent pensionnaires y trouveront place et une place suffisante. Les plans ont été dressés selon les données les plus modernes de l'hygiène et ont reçu complète approbation du Département fédéral de l'Intérieur. Les derniers perfectionnements y ont été apportés et le confort le plus large y a été prévu. Du côté sud, les étages seront en retrait,

permettant l'insolation sur de larges galeries. Une solarium spécial sera aménagé sur le toit du bâtiment. L'édifice se dressera au milieu d'un grand parc. Pour tromper l'ennui des longs jours de pluie, les pensionnaires auront à leur disposition des salons, une bibliothèque et des salles de récréation. L'ingénieur Barras, de Bulle, dirige les travaux de construction de la route et de la canalisation d'eau et s'occupe de l'étude du béton armé. A l'entreprise Hogg-Mons et fils ont été adjugés les travaux de maçonnerie et béton armé.

« Le comte forgeron » On nous écrit : Il a paru dans la Liberté plusieurs articles intéressants sur l'opérette de Lortzing qui a été mise à l'étude cet hiver par la Société de chant de Fribourg et qui sera jouée les 14, 16, 18 et 21 juin. Est-il permis à un profane, tant en littérature qu'en musique, de dire ses impressions sur cette œuvre ? La traduction française a pour titre : « Le comte forgeron ». Ce titre nous paraît mieux adapté à la pièce que le titre original allemand, Der Waffenschmied (« L'armurier »), parce que l'intérêt et l'attention se portent moins, comme on le verra, sur le rôle de l'armurier que sur celui du Comte qui, incognito, s'est fait forgeron pour arriver à ses fins. Nous avons lu le libretto, pour ainsi dire, d'un trait. Comme le soleil dissipe le brouillard, cette lecture a chassé en nous la mélancolie, qui nous envahissait un jour de pluie. La pièce ne comporte ni hors-d'œuvre ni longueurs. L'intérêt se soutient jusqu'à la fin. Si l'intrigue est amusante, elle a aussi ses moments de douce émotion. La Société de chant de la ville a choisi l'opérette de Lortzing sur le conseil de son directeur, connaisseur, certes, qualifié. M. le chanoine Bovet, dans ses propres œuvres, de n'importe quel genre, sait toujours parler à l'âme et au cœur. Ses succès sont dus à sa fine psychologie de l'âme humaine. L'opérette de Lortzing a été jouée pour la première fois à Vienne, en 1846. Elle a obtenu un très grand succès. Et l'on sait si les Viennois ont le goût affiné pour l'art musical. Nous ne doutons pas que, à Fribourg, où cet art s'est fort développé, l'opérette de Lortzing obtienne aussi un grand succès. La musique de la pièce est extrêmement gaie, mélodique, colorée et agréable. Les quatre décors sont neufs. Ce sera donc une jouissance pour l'esprit, pour les yeux et pour l'oreille. Les spectateurs feront, en même temps, une ample provision de gaieté. La gaieté est un des principaux facteurs de la santé. Le célèbre médecin hollandais Boerhaave, dont la renommée était plus qu'européenne, avait un grand livre qu'il ne montrait à personne et où étaient consignés, disait-il, ses principaux préceptes. A sa mort on ouvrit l'in-quarto avec curiosité. On n'y trouva que trois mots : « Tempérance, travail, gaieté. » La Société de chant de Fribourg s'est imposé une difficile et longue tâche, pour offrir au public une œuvre de valeur et lui procurer quelques moments de plaisir. Elle mérite notre reconnaissance.

Les contemporains de 1881

Les contemporains de 1881 auront leur réunion le dimanche 21 juin (voir aux annonces).

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain vendredi, à 8 heures, examens de la 1^{re} et 2^{me} classe des garçons de langue française de l'Auge, à la rue des Augustins (M^{lle} Zwick).

Fête du Sacré Cœur à Notre-Dame

Ce soir jeudi, dès 5 heures, et après l'exercice pour les fidèles de langue allemande, confessions. Vendredi, à 9 heures, messe chantée.

Le 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération Hier soir, mercredi, a eu lieu, sous la présidence de M. Georges Corpataux, une séance du comité d'organisation des fêtes du 450^{me} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Nous publierons dans quelques jours le programme définitif de ces fêtes.

La lutte contre le feu

Hier après midi mercredi, sur les Grand-places, à Fribourg, une démonstration a été faite, par une maison de Genève, d'un extincteur français. Après avoir versé sur le sol de l'huile et de la benzine et avoir allumé le liquide, l'opérateur a projeté sur le feu une poudre jaune, au moyen d'un appareil actionné par dégagement d'acide carbonique. On obtient ainsi une forte pression et c'est un jet puissant de poudre qui sort de l'orifice de l'appareil. La même expérience a été tentée sur un tas de paille et de bois, imbibé de benzine. Les résultats ont été très satisfaisants. M. Bovet, conseiller d'Etat ; M. Paul Macherel, secrétaire de la commission d'assurance contre l'incendie ; M. Dreyer, adjoint à l'inspecteur cantonal du feu ; M. Claraz, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Fribourg, et son adjoint, M. Dubey, assistaient aux essais.

Générosité

Le groupe des trois musiciens ambulants qui ont parcouru, mardi et hier mercredi, les rues de Fribourg, nous ont versé une somme de vingt francs pour l'Hôpital cantonal de Fribourg. Le chef de la troupe est un Fribourgeois, domicilié à Genève.

Le championnat national de cyclisme

On peut admirer, dans une des vitrines des Trois-Tours, à Fribourg, les prix qui seront distribués dimanche aux cyclistes prenant part au championnat national. Grâce aux efforts du comité d'organisation, présidé par M. Guegry, les vainqueurs n'auront qu'à se louer de la générosité fribourgeoise.

Société des amis des Beaux-Arts

Le nombre des participants à la course projetée par la Société des amis des Beaux-Arts étant insuffisant, la course n'aura pas lieu.

Pour la fête des costumes à Genève

Les particuliers qui désirent accompagner les groupes du canton de Fribourg profiteront des billets à prix réduits, très avantageux, moyennant le départ et le retour par le train spécial organisé à cet effet ; les enfants paient demi-place. Les participants voudront bien s'annoncer, jusqu'au 20 juin au plus tard, au chef du groupe auquel ils voudront se joindre : Cécilia, Bulle (M^{me} Toffel) ; Stella, Bulle (M^{lle} B. Pilloud) ; Arnallils (M. A. Dupasquier, Bulle) ; Musique de La Roche (M. Grand, rév. curé) ; Musique de Charmey (M. Rime) ; Tisserandes (M^{lle} Perroulaz) ; Dentellières (M^{lle} G. Gremaud) ; Association gruyérienne, individuels (M^{me} Naf, au Musée) ; Châtel-Saint-Denis (M. l'abbé Kolly) ; Groupe choral, Fribourg (M. Steinauer) ; Groupe de Guin (M. Aebi). Tous les chefs de groupes, appartenant à l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes, voudront bien faire part à M. Raymond Peyraud, à Bulle, du nombre exact de leur participation (groupe et accompagnants) jusqu'au 20 juin au plus tard.

Eglise des R. Pères Cordeliers

A la suite d'un changement intervenu dans le triduum en l'honneur de saint Antoine de Padoue, voici le nouvel ordre des exercices : Vendredi 12 juin, à 8 h. 1/2, sermon français par le R. Père Gardien des franciscains du Petit-Rome. Samedi, fête de saint Antoine de Padoue, à 8 h., grand-messe avec sermon allemand, par le R. Père Grégoire, capucin. A 2 h. 1/2, vêpres solennelles, bénédiction papale, Te Deum, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Bureau de charité

Le Bureau de charité de Fribourg vient de publier son rapport annuel de 1930. La première page de cet intéressant fascicule est consacrée à la mémoire de M. Léon Genoud, dont le rôle charitable a été très grand dans le canton de Fribourg et dont la forte personnalité a exercé une influence profonde sur nos institutions philanthropiques. C'est ensuite une rapide revue de l'activité du bureau, dans les domaines nombreux où il l'exerce : enfance abandonnée, jeunesse, vacances des enfants indigents, vente du 1^{er} août, Suisses victimes de la guerre. Notre grand désir, conclut la dévouée secrétaire, M^{lle} Besson, est d'accomplir mieux encore notre tâche. Les moyens nous manquent. Que ceux à qui le Ciel a donné le superflu pensent à ceux à qui manque le nécessaire et qu'ils veillent bien nous aider à faire du bien, beaucoup de bien et toujours mieux.

Sapeurs-pompiers glanais

On nous écrit : Sous les auspices du comité cantonal de la Fédération des sapeurs-pompiers fribourgeois, un cours de commandants pour service du feu a eu lieu, vendredi dernier, à Romont, pour le district de la Glâne. Placé sous la direction de M. le major Claraz, président cantonal, ce cours d'instruction a compté 80 participants environ et il fut inspecté par M. Dreyer, adjoint à l'inspecteur cantonal du feu, et par M. Macherel, secrétaire de la Commission cantonale d'assurance contre l'incendie. L'enseignement des différentes branches du programme fut confié aux membres de la commission technique. La matinée a été spécialement consacrée à des exercices d'organisation, d'ordre, ainsi qu'à la mise en action des conduites. L'après-midi fut réservée à des opérations avec engins. Deux conférences relatives à l'organisation des corps de sapeurs-pompiers, tactique du feu, service de prévention, tâches des commandants, constructions des bâtiments, ont été faites par M. Dreyer, inspecteur-adjoint, et par M. Macherel, secrétaire. Le repas en commun a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville. M. le préfet Bonallaz a relevé l'importance de ces cours d'instruction destinés tout spécialement à assurer à chaque corps des chefs qualifiés et capables. Il a félicité instructeurs et élèves du soin qu'ils apportent à se perfectionner toujours davantage dans le service de défense contre l'incendie. M. Criblet, député et directeur du feu, a témoigné du vif intérêt et de la satisfaction qu'il a ressentis du travail des participants. Il a loué leurs mérites, leur discipline et leur entraînement et a souligné le zèle et le dévouement déployés par M. le capitaine Morel, président de la fédération glnoise, M. Bumbach, conseiller communal, a offert un vin d'honneur. L'activité de la fédération glnoise des sapeurs-pompiers s'est manifestée déjà à plusieurs reprises ce printemps. Le 3 mai dernier, un cours de cadres spécialement destiné à l'instruction du service des échelles a eu lieu à Romont. Le 10 mai, un cours analogue, destiné au service de la pompe, a eu lieu à Vauderens. Trente-deux participants représentant les 18 communes de la région suivirent ce cours. Les autorités locales qui, pour la circonstance, avaient mis au service du commandement le corps des sapeurs-pompiers de la localité suivirent avec un vif intérêt le travail des participants et offrirent le verre de l'amitié à la petite troupe et à ses chefs. Au cours de cet été, un troisième cours de cadres sera organisé au Châtelard pour les communes de la contrée du Gibloux. En outre, sous les auspices de la préfecture de la Glâne, un concours régional de pompes aura lieu prochainement à Ursy.

Ecole secondaire des filles de Fribourg

L'Ecole secondaire des filles de Fribourg est partie ce matin, à 5 h. 40, en grande promenade. La direction a choisi comme but de la course Stans et le Riitli auxquels s'attache le souvenir de l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse. Le retour aura lieu ce soir à 10 h. 40.

La foire de Romont

On nous écrit : Romont a eu, mardi, sa foire de juin, connue de nos pères sous le nom de « foire des faux », en raison de l'importance des étalages de ce genre d'outils agricoles. Ce marché n'est bientôt plus qu'un vestige, le gros de la besogne s'accomplissant aujourd'hui à la machine. Une bonne partie du bétail bovin étant maintenant sur l'alpe, il en a peu été présenté sur le champ de foire. La statistique locale a enregistré la présence de 102 pièces de gros bétail, 10 chevaux, 20 moutons et 8 chèvres. Les marchands, assez nombreux, faisaient la chasse au gros bétail bovin. Les bœufs se vendent à raison de 800 à 1,300 fr. pièce, les vaches de 600 à 1,200 fr., les génisses de 400 à 1,000 fr. En général, les prix se sont maintenus depuis la dernière foire. Les moutons se sont vendus à raison de 40 à 90 fr. pièce et les chèvres furent estimées 40 fr. en moyenne. Les jeunes porcs, au nombre de 400, ont trouvé des amateurs aux prix de 60 à 120 fr. la paire. Le marché aux fruits et aux légumes était abondamment fourni. On y trouvait des pommes de terre nouvelles à 65 cent, le kilo et des cerises à 1 fr. 30 le kilo, avec quelques rares tubercules de l'année dernière débités à 11 et 12 fr. les 100 kg. Le chalet offrait ses premiers produits de la saison sous forme de sérac et de savoureuses tomes de chèvres. Les œufs se vendaient 1 fr. 10 à 1 fr. 20 la douzaine. La gare de Romont a expédié 13 wagons avec 35 pièces de bétail.

Calendrier

Vendredi 12 juin SACRÉ CŒUR DE JÉSUS La fête du Sacré Cœur de Jésus a été demandée par Notre-Seigneur lui-même à sainte Marguerite-Marie, dans l'apparition qui eut lieu en 1675, un jour de l'octave du Saint Sacrement. SociÉTÉS DE FRIBOURG Mutuelle. — Répétition, ce soir, à 8 h. 1/4, suivie d'assemblée : messe le 12 juillet à la nouvelle église de Saint-Pierre ; sortie d'été ou d'automne ; concert à Berne ; divers. Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, vendredi, à 6 h. 1/2, messe pontificale. Le comte forgeron. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/4, répétition générale pour orchestre, solistes, chœurs et enfants, au théâtre Livio. Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Concours de travaux

L'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg, met en soumission les travaux de terrassement, maçonnerie et béton armé de son nouveau bâtiment, à l'avenue de Pérolles : Les plans avant-métrés et cahiers des charges peuvent être consultés dans les bureaux du soussigné, chaque matin, du jeudi 11 juin au mercredi 17, inclusivement. 12934 Les soumissions devront être adressées jusqu'au jeudi 18 juin, à 18 heures, à l'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg. E. DEVOLZ, architecte, Fribourg.

Jeune employé

Jeune employé... de cambrioleurs qui évoluait sous les ordres de Gardery. Rassemblés pour une opération commune, ils se dispersaient ensuite, s'ignorant les uns les autres et ne se retrouvant qu'à l'appel du chef qui savait où les prendre le moment venu. C'est ainsi que Gardery était devenu un conducteur habile et qu'il put diriger les tournée de Boussett dans la banlieue, jusqu'au jour où ce dernier acheta l'usine de Genève-ville. Vanier ne se repentit point de la rencontre de cet inconnu qu'il devait faire par la suite un riche client du garage quand, par son intermédiaire, Gardery se rendit acquéreur des autos destinées à Boussett et qui furent payées rubis sur l'ongle. Elles sortirent du garage de la rue Lauriston pour entrer dans celui du square Charles-Dickens, conduites par le chauffeur Claude Terrand qui, à l'école de Vanier, n'avait pas seulement appris l'art de conduire, mais aussi celui de maquiller du soir au matin une auto, précaution nécessaire pour les besognes que Gardery méditait. L'une d'elles l'absorba pendant plusieurs nuits, durant lesquelles on aurait pu le voir, sous la lampe électrique qui éclairait sa chambre de l'hôtel de Boussett, penché sur une carte d'automobiliste. Il en étudiait les routes et marquait d'un trait de crayon celles qui l'intéressaient jusqu'à l'entrée des villes que sa ligne grise contournaient. Cent fois il refit ce même travail comme s'il se répétait une leçon. Un soir, il replia la carte et descendit au garage où il s'enferma. (A suivre.)

La momie vengée

par Paul SAMY

Un matin, Boussett-Harvey reçut de Marseille un mot de Gardery lui annonçant le retour au port du cargo, qu'il allait laisser pour réparations dans un chantier après s'être débarrassé chez des commissionnaires du frêt qu'il rapportait. Il en fallait bien pour justifier l'existence du bateau, et le sous-traiter à toutes les suspensions. Des haïnes, des peaux, des huiles essentielles formaient une cargaison que Gardery éconla facilement. Il confia ensuite la garde du cargo au petit équipage de flibustiers qu'il s'était attaché par une forte prime sur le produit des marchandises, et rejoignit Boussett à Paris. Ce ne fut pas au Palace, mais dans son nouvel hôtel du square Charles Dickens que l'ancien Harvey conduisit son complice, qui versa à la caisse commune le montant des ventes d'or et de diamants qu'il avait retiré surtout des produits de leurs cambriolages, le reste ne comptant guère devant les deux millions dont s'enrichissaient leur fonds social. Au dire de Gardery, qui avait laissé à Marseille son nom de Ryard, patron de l'Hérald, l'opération s'était faite sans difficulté. Il n'avait pas eu de peine à placer l'or et les bijoux dans les ports et les centres syriens, voyageant tantôt sous pavillon français, tantôt sous pavillon anglais, suivant les nécessités. Il avait dû pour la forme, et c'est ce qui l'avait retardé, se rendre à Tunis, son premier point de Marseille étant pour ce port,

d'où il avait ramené des laines et des peaux. Enfin, cela s'était très bien passé et on pouvait souffler quelque temps avant de réapprovisionner la cave de l'usine de Genève-ville. Gardery admira l'acquisition de Boussett, mais refusa d'y loger sur le même pied que lui. — Pas de bêtises ! dit-il. On ne sait pas ce qui peut arriver. Nous, j'ouons un jeu dangereux, moi surtout. Ce serait idiot de se faire pincer tous les deux à la fois. Il faut, qu'il y en ait un qui puisse sauver l'autre. Mieux vaut donc qu'on garde les distances et que je te serve simplement de chauffeur à Paris. On verra plus tard. — Mais tu peux bien coucher ici en cette qualité ? — La chambre qui est au-dessus du garage me suffit. Elle est même très confortable. Quant à tes domestiques, j'ai ce qu'il te faut. Parmi nos gens d'ici, il y en a un de marié. Il se nomme Andral. Il habite Courbevoie. Sa femme travaille dans un café. Elle s'occupera de la cuisine. Lui, a une trentaine d'années ; cela te fera un bon valet de chambre. C'est un malin. Je l'ai vu opérer à la rue de la Paix. On aurait dit qu'il n'avait jamais fait que ça. C'était cependant son premier coup. Donc la police l'ignore. — Il faut aussi qu'il m'ignore. — Cela va de soi. C'est moi qui les place, lui et sa femme. Il y en a un autre, Vanier, qui travaille dans un garage. Il peut me remplacer à l'auto quand je m'absenterai. Nous aurons toujours ces deux hommes sous la main. A propos, et Tirelli demanda Gardery, que devient-il ? — On n'a rien pu tirer de lui. Il va bientôt passer en jugement sans doute. — Il sait qu'il peut compter sur moi. Comment s'appelle son avocat ? — Je me suis bien gardé d'essayer de le savoir. Je dois ignorer qui est Tirelli. — Bah ! On peut l'apprendre dans les couloirs du Palais de justice, ne fût-ce que par les huissiers. Je vais m'en occuper. — C'est à moi, fit Boussett, à te répéter : pas de bêtises. — Ne l'inquiète pas. Tout le monde peut circuler au Palais de justice et, ajouta-t-il en riant, il y a dans les salles d'audience beaucoup de spectateurs qui, souvent, devraient être à la place de l'accusé. C'est d'ailleurs très instructif. On y apprend comment les gens se font pincer. (Ce qui veut dire qu'on ne doit pas les imiter.) — Alors, tu te charges de l'auto ? — Tu veux dire des autos. Il en faut une coussue pour toi, grand seigneur. Pour nous, il en faut une autre ou deux autres plus simples, mais plus rapides. Vanier va me les procurer ; ça lui fera une jolie commission, car on ne lésime pas sur le prix, n'est-ce pas ? — Bien entendu ! fit Boussett. C'était ce même Vanier qui, dans les expéditions nocturnes, avait pour mission de faire disparaître la bande en vitesse. Il travaillait en qualité de mécanicien dans un garage de la rue Lauriston, tout en haut de l'avenue Kléber. Gardery y avait fait sa connaissance en allant louer une auto, quand, avec Boussett, il voulut battre les environs pour trouver un dépôt pour leurs rapines.

On fit des difficultés pour lui confier une voiture en location. Savait-il seulement conduire ? — Qu'est-ce que cela vous fait, dit alors Gardery au garagiste, si je dépose à votre caisse la valeur de votre auto ? Si je l'abime, vous aurez toujours l'argent. D'ailleurs, vous pouvez bien me prêter un de vos hommes pour finir mon instruction. Vanier se proposa et tous deux firent ensemble leurs premières sorties, qui se terminaient toujours dans quelque cabaret. On causa. Le vin délia la langue du chauffeur. Ils en arrivèrent aux confidences et Gardery ne fut pas longtemps à connaître à fond son compagnon du volant qui, mis en confiance, finit par lui raconter ce qu'il appelait les dessous du métier. — J'ai des raisons, dit-il un matin à Vanier, pour ne point avoir un permis de conduire à mon nom et je payerai un bon prix pour en posséder un quelconque. Je peux avoir votre affaire. Nous en trouvons dans les voitures d'occasion dont on se débarrasse. Il y en a un tiroir plein au garage. Je vous en apporterai quelques-uns. Vous choisirez. Ce fut ainsi que Gardery devint chauffeur sous le nom de Claude Terrand, domicilié à Rouen. La photographie, saignée, ressemblait à ce qu'il voulait. Dès ce moment, Vanier, bien payé, fut à la merci de lui dont il ne connaissait pas le vrai nom, mais qu'il devinait aussi canaille que lui. Et, peu après, il faisait partie de la bande

de cambrioleurs qui évoluait sous les ordres de Gardery. Rassemblés pour une opération commune, ils se dispersaient ensuite, s'ignorant les uns les autres et ne se retrouvant qu'à l'appel du chef qui savait où les prendre le moment venu. C'est ainsi que Gardery était devenu un conducteur habile et qu'il put diriger les tournée de Boussett dans la banlieue, jusqu'au jour où ce dernier acheta l'usine de Genève-ville. Vanier ne se repentit point de la rencontre de cet inconnu qu'il devait faire par la suite un riche client du garage quand, par son intermédiaire, Gardery se rendit acquéreur des autos destinées à Boussett et qui furent payées rubis sur l'ongle. Elles sortirent du garage de la rue Lauriston pour entrer dans celui du square Charles-Dickens, conduites par le chauffeur Claude Terrand qui, à l'école de Vanier, n'avait pas seulement appris l'art de conduire, mais aussi celui de maquiller du soir au matin une auto, précaution nécessaire pour les besognes que Gardery méditait. L'une d'elles l'absorba pendant plusieurs nuits, durant lesquelles on aurait pu le voir, sous la lampe électrique qui éclairait sa chambre de l'hôtel de Boussett, penché sur une carte d'automobiliste. Il en étudiait les routes et marquait d'un trait de crayon celles qui l'intéressaient jusqu'à l'entrée des villes que sa ligne grise contournaient. Cent fois il refit ce même travail comme s'il se répétait une leçon. Un soir, il replia la carte et descendit au garage où il s'enferma. (A suivre.)

de cambrioleurs qui évoluait sous les ordres de Gardery. Rassemblés pour une opération commune, ils se dispersaient ensuite, s'ignorant les uns les autres et ne se retrouvant qu'à l'appel du chef qui savait où les prendre le moment venu. C'est ainsi que Gardery était devenu un conducteur habile et qu'il put diriger les tournée de Boussett dans la banlieue, jusqu'au jour où ce dernier acheta l'usine de Genève-ville. Vanier ne se repentit point de la rencontre de cet inconnu qu'il devait faire par la suite un riche client du garage quand, par son intermédiaire, Gardery se rendit acquéreur des autos destinées à Boussett et qui furent payées rubis sur l'ongle. Elles sortirent du garage de la rue Lauriston pour entrer dans celui du square Charles-Dickens, conduites par le chauffeur Claude Terrand qui, à l'école de Vanier, n'avait pas seulement appris l'art de conduire, mais aussi celui de maquiller du soir au matin une auto, précaution nécessaire pour les besognes que Gardery méditait. L'une d'elles l'absorba pendant plusieurs nuits, durant lesquelles on aurait pu le voir, sous la lampe électrique qui éclairait sa chambre de l'hôtel de Boussett, penché sur une carte d'automobiliste. Il en étudiait les routes et marquait d'un trait de crayon celles qui l'intéressaient jusqu'à l'entrée des villes que sa ligne grise contournaient. Cent fois il refit ce même travail comme s'il se répétait une leçon. Un soir, il replia la carte et descendit au garage où il s'enferma. (A suivre.)

†
La société académique « Columbia »
fait part du décès de
Rév. Père Dominique Prümmer, O.P.
son membre honoraire
Au nom de la « Columbia » :
Le président.

†
Monsieur et Madame Eugène Chavaillaz-Fillet et leurs enfants, à Ecuivillers ;
Révérende Sœur Dominique Chavaillaz, à Oberberg ;
Monsieur Camisius Chavaillaz, à Hauterive ;
Monsieur Ignace Chavaillaz, à L'Auberson ;
Mademoiselle Agathe Chavaillaz, à Fribourg ;
Monsieur Joseph Chavaillaz, à Schoffland, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin
Monsieur Léon CHAVAILLAZ

†
décédé pieusement à Riaz, le 10 juin, à l'âge de 33 ans, après une longue et pénible maladie, nuni de tous les secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Ecuivillers, samedi, 13 juin, à 9 heures.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Louis SCHMUTZ
sera célébré le vendredi, 12 juin, à 7 h. 1/2, à l'église du Collège.

†
PERDU
une sacoche de cuir (sablretache), contenant deux plis officiels. Récompense à celui qui la rapportera.
Renseignements auprès de Publicitas, rue de Remont, 2, Fribourg, s. chiffres P 12983 F.

AU FAISAN DORÉ, FRIBOURG
RUE DU TIR N° 15
TÉLÉPHONE 937
J. ALLEN, COMESTIBLES

Poissons frais
Profitez des bas prix.
VENDREDI matin et dès jeudi après-midi, grande vente de superbes
BONDELLES de Neuchâtel vidées, à 2 fr. le 1/2 kg. : COLIN français, CABILLAUD blanc, FILET frais, SOLES, SAUMON, MERLANS, RAIES, TRUITES vivantes. 6-50 F
Tous nos poissons sont de première fraîcheur.

BUREAU DE LA PLACE DEMANDE dactylographe
pour remplacement momentané (environ 3 semaines).
Faire offres par écrit, avec prétentions, sous chiffres P 12981 F, à Publicitas, Fribourg.

Fête d'inauguration de la plage d'Estavayer
dimanche 14 juin
Train spécial Fribourg-Estavayer
Fribourg dép. 13 h. 45
Payerne dép. 13 h. 36
Cugy dép. 13 h. 43
Estavayer arrivée 13 h. 51
RETOUR
Estavayer dép. 22 h. 30
Cugy arrivée 22 h. 40
Payerne arrivée 22 h. 46
Fribourg arrivée 23 h. 23
Prix du billet Fribourg-Estavayer, ret. 2 fr. 25.
Prix du billet Payerne-Estavayer, ret. 0 fr. 70.
Les billets peuvent être pris à l'avance aux gares de Fribourg et de Payerne. 92-54 F

Sejour d'été JEUNE HOMME
A louer, à Bellegarde, à prix modéré, joli appartement de 2 chambres et cuisine.
S'adr. sous P 2376 B, à Publicitas, Butte.

jeune fille
Mme de Watterville, à Gingins, demande jeunes filles sérieuses pour service chamb., et jeune cuisinière. 63175 X

A vendre jeune fille
Centre Lausanne, IMMEUBLE avec café (ancien).
Gérances P. Zwahlen, 21, rue Saint-Laurent, Lausanne.

Sommation
On demande, pour tout de suite, une bonne ouvrière-couturière
chez Mme Clément-Dietrich, rue St-Pierre, 16.
On demande, pour tout de suite, une
Volontaire
de 15 à 20 ans, pour aider au ménage et un enfant. Vie de famille assurée et bonne occasion d'apprendre l'allemand. 12975
S'adresser à Gottlieb Müggli, boulangerie, Regglistwil, (Cl. Lucerne.)

1881
L'Union des contemporains aura son banquet de circonstance le dimanche 21 juin 1931. Prière de s'inscrire et demander le programme détaillé auprès de M. Frédéric Liniger, président, jusqu'à mercredi 17 juin. 12967 F

Villa à VENDRE à Fribourg
6 pièces, grand confort, garage, 1000 m² de terrain aménagé en jardin potager et verger. S'adresser par écrit sous chiffres P 12925 F, à Publicitas, Fribourg.

CAPITOLE
Ce soir — sur la scène — à 20 h. 30
Un spectacle plein de fraîcheur, un véritable enchantement, par le fameux théâtre :
L'Arlequin russe
PARODIES — BALLETS — CHANTS
Programme
LE REPOS TROÏKA UNE ÉTUDE DE CHOPIN DANSE DU COSAQUE AU CLAIR DE LA LUNE SOCIÉTÉ DE CHANT MATELOTS AMÉRICAINS PARODIE DE FAUST LES POUPEES CAMP DE TZIGANES LES COSAQUES DU DON (Parodie)
Décor nouveaux et inédits. Superbes costumes
Prix des places : Fr. 1.10 à 3.50
Location de 17 à 19 h. Tél. 1300.
« Dès vendredi « David Colbert » et au Pathé Journal : « La Procession de la Fête-Dieu à Fribourg. »

Jeune fille
est demandée pour le ménage et aider au café. Occasion de se perfectionner dans la cuisine. Entrée le 1^{er} juillet. Vie de famille, pas d'enfants.
S'adresser personnellement à l'Auberge du Sauvage, vis-à-vis de la Caserne, Fribourg. 12982

Femme de chambre
sachant les deux langues et une
filie de cuisine
Bons gages.
S'adresser sous chiffres P 12959 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE
plusieurs étaux, perceuses, cisailles pour tôle et fer. O. T. L. poste pr soudeuse autogène dissoute, moteur, transmission, etc. Event. atelier à louer chez Erlebach, Beauregard, Fribourg. 12820 F

MOTO CONDOR
A vendre, 500 cmc, comme neuve, grand éclairage Bosch, avertisseur, compteur, siège arrière. Prix exceptionnel : Fr. 1150. 51-12
Chez Daler Frères, Fribourg.

MOTOSACOCHÉ
Barcelone, le 17 mai 1931.
Côte de la Rabassada
1^{er} OILTER, record battu
1^{er} OILTER, record battu
Catégorie 350 cc. side-car 1^{er} GARRIGA
Catégorie 1000 cc. side-car CANTENYS

1^{er} KOEHLER
Catégorie 500 cc.
1^{er} ARBONVILLE
Catégorie 350 cc.
Catégorie 500 cc.

1^{er} OILTER
Catégorie 350 cc.
Catégorie 500 cc.
Représentants : Henseler, frères
Garage du Nord, Fribourg.

VOULEZ-VOUS ATTEINDRE LA PROSPÉRITÉ ?
Commencez par vous faire une santé. Vous obtiendrez vigueur et énergie en faisant une cure sérieuse de notre
Extrait naturel de genièvre et de plantes des Alpes
(Marque Rophaien)
régénérateur du sang, qui rétablit le fonctionnement normal des reins et de l'estomac. Mlle M. à T. écrit : « Maintenant je ne me ressens absolument plus de ma sciaticque, qui m'avait retenue si longtemps au lit. 176 Lz
En vente par bouteille de Fr. 3.20. La bouteille pour cure entière, Fr. 6.75, dans toutes les pharmacies et drogueries.

A.-M. JACQUIN O. P.

Histoire de l'Eglise
Tome 1
L'antiquité chrétienne
1 vol. de 720 pages Prix : 12 fr. 50

Portraits chrétiens
L'Eglise primitive
Prix : 2 fr.

A travers l'histoire de France
Prix : 2 fr.
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Penitenciat SAINT-VINCENT, TAVEL, Fribourg
ÉCOLE ALLEMANDE
pour jeunes filles de langue française. Branches commerciales : Sténographie, dactylographie, comptabilités. Anglais. Musique. 12735
ÉCOLE MÉNAGÈRE
Prix modérés. Demandez prospectus.

DOMAINE
A louer, au centre du village de Belfaux, de préférence à un fermier catholique, un
d'environ 60 poses. Entrée en jouissance le 22 février 1932. 12899
Déposer les soumissions jusqu'au 30 juin, chez M. Henri Schueler, La Corbaz. Tél. 36.

E. Wassmer S. A.
Fribourg
Pour introduire notre nouvelle faucheuse nous accordons des conditions spéciales.
DEMANDEZ LE PROSPECTUS.

PHARMACIE DU LION D'OR
POMMADE SICCATIVE FONTANNAZ
pour combattre les érythèmes, prurit, eczéma, etc. Recommandé pour les plaques de la peau des petits enfants.
L'ASSURANCE GÉNÉRALE DES EAUX & ACCIDENTS, accidents-maladies, responsabilité civile, dégâts des eaux, DEMANDE PARTOUT AGENTS ET INSPECTEURS. BONNE RÉMUNÉRATION. S'adresser à Genève, 18, rue Ecole de médecine. 107/1 X

Encadrements de TABLEAUX
Riche assortiment en baguettes
Livraison rapide, à des prix modérés
Se recommander : Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-7 F

Prez-vers-Noréaz
Dimanche 14 juin, dès 2 heures.
GRANDE KERMESSE
organisée par LA SOCIÉTÉ PAROISSIALE DE MUSIQUE avec le concours de LA CÉCILIENNE DE MONTAGNY
Direction : M. Rouiller.
NOMBREUX JEUX. BEAUX PRIX.
Concours de bouleurs. 12992
Invitation cordiale : LA FANFARE.

CHOCMEL KOHLER
Et maintenant nous avons bien mérité notre

CHAMPIONNAT SUISSE de cyclisme sur route
Fribourg : Dimanche matin le 14 juin 1931, de 4 heures à midi
organisé par le Vélo-Club de Fribourg
100 coureurs professionnels et amateurs
Parcours : Fribourg-Avenches-Payerne-Moudon-Châtel-Saint-Denis-Bulle-Fribourg.
Départs et arrivées Fribourg : rue Week-Reynold
Achetez et consultez le programme de la course.

Mesdames!
Vous trouverez aux
Corsets Elegants
69, rue de Lausanne
les plus jolis jersys
marque « Hanro »
Combinaisons 4.65
Chemises montantes 2.50
Directoires 2.90
En jersey soie, marque « Hanro »
Directoires 3.85
Chemises 3.85
Combinaisons 8.—
avec jolie dentelle.
Nous tenons les meilleures marques :
Hanro - Mona - Osony
Soie naturelle
69, rue de Lausanne
Tél. 11.11

Paroisse de Saint-Pierre FRIBOURG
Le poste de sacristain de la nouvelle église, est mis au concours. Les postulants sont invités à s'inscrire, jusqu'au 15 juin courant, auprès de M. F. Claraz, secrétaire-caissier, Riche-ment, 6, où le cahier des charges peut être consulté. 12974 F

MAGASIN DE LA PLACE DEMANDE VENDEUSE
parlant les 2 langues et possédant belle écriture. Préférence sera donnée à personne connaissant la branche chaussures.
S'adresser par écrit sous chiffres P 12957 F, à Publicitas, Fribourg.

Bains de Garmiswyl
Dimanche, le 14 juin, après-midi
GRANDE KERMESSE
avec CONCERT
donné par L'ORCHESTRE DE GUIN (20 exécutants)
Jeux et attractions divers, concours de ballons, BEAUX PRIX. Se recommandant L'Orchestre de Guin et la tenancière
En cas de mauvais temps, la kermesse sera renvoyée jusqu'à nouvel avis. 132 N

ON DEMANDE Jeune fille
brave et intelligente, pour aider au ménage et servir au café. On apprendrait le service.
S'adresser sous chiffres P 12984 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande Garçon
libéré des écoles, pour soigner un cheval et deux vaches, et pour aider à la boucherie. Eventuellement comme apprenti-boucher.
Offres à la Boucherie Schnyder, Oensingen (Soieure). 12965

On demande à acheter
d'occasion, une camionnette, charge 1000 kg., en bon état. 12988
Adresser les offres à Mme veuve A. Tavoll, Morat.
A la même adresse on demande un bon
CHAUFFEUR
âgé de 20 à 25 ans.

Gesucht Köchin
Per 1. Juli tüchtige
kath. Konfession in grösseren Betrieb. Zimmer und Abwaschmädchen vorhanden. Jahresstelle.
Konditorei Haerberle, Wegglisgasse, 34, Luzern.

ROYAL SONORE
Tél. 7.14

Ce soir, à 20 h. 30 dernière représentation du
Petit café
avec Maurice Chevallier.

jeune garçon
16 à 18 ans, pour porter le pain, vie de famille.
Ecrire sous chiffres A 63222 X, Publicitas, Genève.

Je demande forte jeune fille
ou femme active et tenir un ménage d'une ferme moyenne. Entrée 1^{er} ou 15 juillet. Prix à convenir. (Mois d'été, 60 fr.)
S'adr. : Aug. Guerraz, Bernex, Genève. 296541 g

Appartement
4-5 pièces, cuisine, cave, véranda, jardin. Situation tranquille et ensoleillée. Villa « Les Sables », Schenberg, Fribourg.

Ferblantiers-couvreur
A vendre, pr 15,000 fr., excellente entreprise avec bâtiment, machines.
S'adresser : Etude E. Filletaz, notaire, à Nyon.

Actuellement
sur nos tables
Réclame

Achetez bon marché pour votre ménage

au 2^{me} étage

Demandez l'ascenseur

Voyez nos devantures

Porcelaine

décor bleu de Chine
et filet or, article de belle présentation

Cafetières pour 6 personnes 1.75
Théières ovales pour 6 personnes 1.75
Pots à lait bonne forme 1.50
Tasses à déjeuner 1.25
Sucriers 0.75
Crémiers 0.75
Tasses à café 0.75

Service à déjeuner

de 15 pièces, porcelaine
décorée, nouvelle
forme pratique

9.85

Statuettes

porcelaine fantaisie

0.35

Soupières

cylindriques, avec couvercle,
faïence blanche

19 cm. 21 cm.
0.95 1.45

Assiettes

porcelaine, bord or
ou toutes blanches, 24 cm.,
à viande ou à soupe

0.75

Assiettes à dessert

0.55

Tabourets de cuisine

1.95

4 tasses

faïence blanche,
forme comique,
les 4 tasses

0.95

Grandes tasses à déjeuner

porcelaine décorée,
avec sous-tasse

0.75

Séries de Saladiers

en faïence blanche,
grand modèle

2.45

1. série de 6 pièces.

Porte-habits

3 crochets, longueur 45 cm.

-.95

3 tasses porcelaine blanche

1/2 fort, forme cylindrique
avec sous-tasse
les 3 pièces

-.95

Tasses porcelaine décorée

forme cylindrique et conique
avec sous-tasse

-.45

Balances de cuisine

sur pieds pour 10 kilos,
article d'usage,
la balance

3.45

Comptoirs

verre moulé, article lourd

-.95

Pots à lait

ou à eau, en aluminium,
sans couvercle, forme large

0.50

Moules à charnières

fer blanc, 25 cm. de diamètre,
avec fond interchangeable

1.45

Faïence décorée

de qualité irréprochable,
beaux décors, grandes fleurs.

Plats ovales larg. 28 cm. 32 cm. 36 cm.

-.85 1.25 1.95

Assiettes creuses ou plates, 23 cm.

-.40

Assiettes à dessert, 19 cm.

-.35

Tasses avec sous-tasses

-.65

Garnitures de cuisine

très belle porcelaine décorée,
comportant 16 pièces,

la garniture

15.-

Bols faïence blanche
11 1/2 cm. 13 cm. 14 cm.
4 pour 50 cts. 4 pour 60 cts. 4 pour 95 cts.

Belles fromagères 1.95
grande forme, faïence blanche

Assiettes enfants -.50
porcelaine, jolis sujets

Vases de nuit -.75
qualité lourde, faïence blanche

Pots à lait belle porcelaine décorée
bonne forme, selon grandeur **-.40 - .85 1.15 1.65**

Vases à fleurs décorés sur fond clair,
fleurs et paysages
hauteur 16 cm. à 21 cm. **-.50**
les 2 vases
hauteur de 17 à 27 cm. **1.-**
les 2 vases

Paniers

à marché

à baguettes

en osier, largeur 50 cm.
article solide **1.95**

le même en longueur 56 cm. **2.95**

AU RAYON DES JOUETS

des affaires intéressantes

Arrosoirs fer blanc verni,
joli article **-.50**

Auto-benzine **2.-**

Camions à lait **2.-**

Balles à jouer

colorées 1^{er} choix

Nos prix !

9 cm. 12 cm. 17 cm.
0.50 1.- 2.-

Chars à sable

grand modèle **2.-**

Jouets celluloid

lève-toi **1.-**

Chars à sable

timon, formant pelle **2.-**

Avion très bel article **2.-**

Bouteilles à vin rouge

forme boule,
en verre uni, avec bouchon, contenance 1 lit. **0.95**

Même article, beau verre gaillonné **1.45**

Plats à gratin

Pyroceram, 21 cm. **1.75**

Arrosoirs fer blanc verni, décoré,
article de bonne fabrication, 4 litres **2.75**

Paniers Lucette

en osier brun,
largeur 40 cm. **1.95**

Tape-tapis

article d'usage **0.35**

Nouvel arrivage

d'outils

à **0.50 0.75**

0.95 1.95

Nouveauté pratique

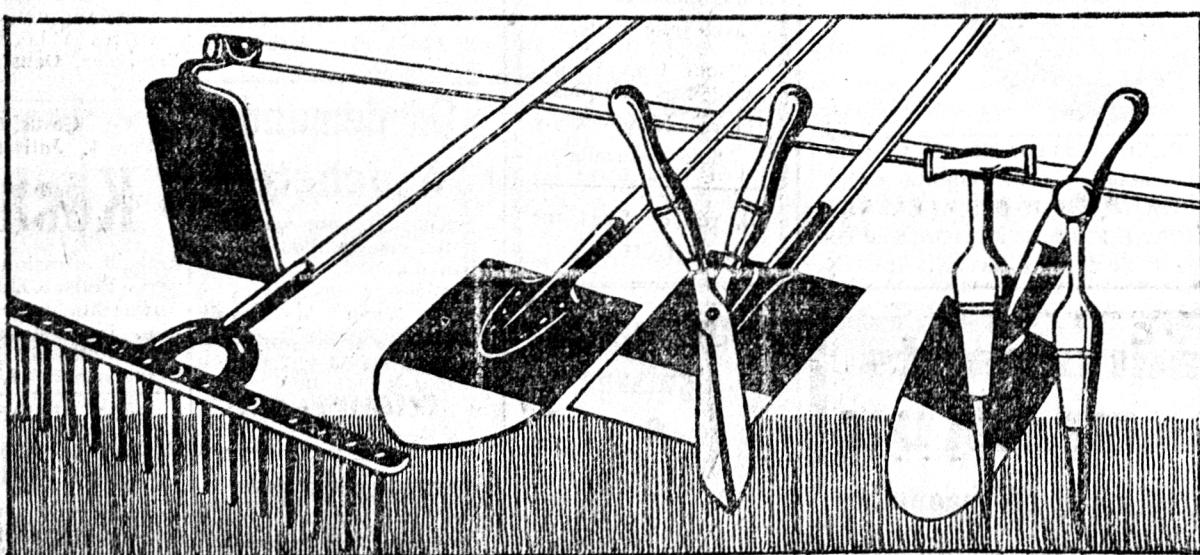
Email

bord rouge

d'excellente fabrication suisse
au 2^{me} étage

EXPOSITION

demandez l'ascenseur



Outils de campagne et de jardins

Grandes pelles sans manche **-.95**

Pelles à labourer avec manche
forme pointue **1.75**

Pelles à labourer avec manche
forme carrée **1.75**

Fourches à foin (renforcées), avec manche **3.75**

Pellettes de jardin avec manche **-.95**

Cisailles de jardin **1.95**

Pointeau pour plantage avec poignée ou bouton **-.50**

Fourches à fumier avec manche **1.75**

Nouvel arrivage

Disques de gramophone

répertoire français, allemand
et anglais le disque **2.-**

Aux Grands magasins

KNOPF